

RAPPORT DE SUIVI DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT, À ANNÉE+5

Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat, initiée en décembre 2020



LE REH - RÉSEAU ENVIRONNEMENT HUMANITAIRE

Face à l'urgence et la gravité des enjeux climatiques et environnementaux, le REH œuvre à une meilleure compréhension et prise en compte de ces enjeux par les acteurs francophones de l'aide humanitaire et du développement, et les accompagne dans l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Il est constitué de plus de 300 membres, dont une trentaine d'organisations.

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat du REH souhaite remercier les 15 organisations signataires et leurs représentant·e·s au REH pour avoir pris le temps de remplir le questionnaire, discuter collectivement des résultats et pour les relectures finales du rapport de suivi. Le Secrétariat du REH souhaite aussi saluer les efforts des signataires pour la réduction de leurs empreintes environnementales et l'adaptation de leurs modes d'action à la crise climatique et environnementale, ainsi que pour leurs engagements auprès des populations pour mieux y faire face.

SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRÉS	4
LISTE DES ACRONYMES	5
INTRODUCTION	6
DYNAMIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'AIDE INTERNATIONALE ..	6
DES ENGAGEMENTS CHIFFRÉS	7
SUIVI DES ENGAGEMENTS À ANNÉE +4	8
MÉTHODOLOGIE	9
RÉSULTATS.....	10
VUE D'ENSEMBLE	10
ENGAGEMENT 1 : MESURER NOS IMPACTS	14
ENGAGEMENT 2 : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE	19
ENGAGEMENT 3 : ADAPTER NOTRE ACTION HUMANITAIRE FACE À CES NOUVEAUX ENJEUX	27
ENGAGEMENT 4 : COMMUNIQUER	30
ENGAGEMENT 5 : ENTRAINER D'AUTRES ACTEURS POUR RÉHAUSSER L'AMBITION	32
DÉFIS ET IMPACTS DE LA CRISE ACTUELLE	34
CONCLUSION	37
ANNEXE	39
QUESTIONNAIRE DE SUIVI	39

LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRÉS

Figure 1. Réponses pour « Au cours des douze derniers mois, avez-vous mis à jour ou créé des procédures environnementales en interne ? » (n=15, plusieurs réponses possibles).....	10
Figure 2. Réponses pour « Avez-vous des ressources humaines au sein de votre organisation dédiées aux enjeux environnementaux et climatiques ? » (n =15, plusieurs réponses possibles)	11
Figure 3. Réponses pour « Le portage institutionnel a-t-il évolué depuis l'année dernière ? » (n=15).....	12
Figure 4. Réponses pour « Comment évaluez-vous aujourd'hui le portage institutionnel ? » (n=15)....	12
Figure 5. Réponses pour « Utilisez-vous des outils d'évaluation environnementale pour mesurer l'empreinte environnementale de vos projets ? » (n=15)	17
Figure 6. Analyse croisée des questions « Comment ont évolué, plus spécifiquement, les émissions de fonctionnement liés : aux déplacements, à l'énergie et aux biens et services fournis aux populations ? » (n=15).....	21
Figure 7. Réponses à la question « Ainsi, par rapport à l'engagement de décarbonation pris pour la première échéance (-30% d'ici 2025), vous pensez que :... » (n=15)	25
Figure 8. Réponses aux questions « Est-ce que vous analysez les risques climatiques et environnementaux sur vos projets ? » et « Est-ce que vous analysez les risques climatiques et environnementaux sur vos modes de fonctionnement (bureaux, supply chains, transports, etc.) ? » (n=15)	27
Figure 9. Suivi des actions environnementales sur les projets modes de fonctionnement (n=15, plusieurs réponses possibles).....	28
Figure 10. Analyse combinée des questions « Au cours des douze derniers mois : avez-vous communiqué sur vos objectifs de réduction ; sur vos BEGES ; sur votre politique environnementale ? » (n=15)	30
Figure 11. Réponses aux questions « Quels canaux avez-vous utilisés pour communiquer sur vos objectifs de réduction ; sur vos BEGES ; sur votre politique environnementale ? » (n=15).....	30
Figure 12. Réponses à « Comment la crise de financements que traverse actuellement le secteur de l'aide internationale, impacte-t-elle votre agenda environnemental ? Quel est le niveau d'impact ? » (n=15)	35
Figure 13. Réponses à « Comment percevez-vous le risque de dépriorisation de l'agenda environnemental dans votre organisation ? » (n=15)	35

Tableau 1. Caractéristiques des BEGES réalisés pour chaque organisation ; lecture du tableau : chaque ligne représente une ONG ; une ONG nouvellement signataire n'a pas encore réalisé de BEGES et n'a donc pas répondu (n=14)	15
Tableau 2. Année de référence de l'engagement selon les ONG et évolution des réponses entre 2024 et 2025 (n=15)	20
Tableau 3. Nature de l'engagement selon les ONG et évolution des réponses entre 2024 et 2025 (n=15)	20
Tableau 4. Evolutions des émissions de gaz à effet de serre des ONG (n=15).....	21
Tableau 5. Actions de réduction d'empreinte carbone par thématiques (n=14 ; pour chaque thématique, le nombre d'ONG l'ayant mentionnée est mis entre parenthèse)	23
Tableau 6. Mention de la déclaration d'engagement, des objectifs de décarbonation et du REH dans les communications publiques des ONG.....	31

Encadré 1. Comment maintenir voire accroître le portage institutionnel de l'agenda environnemental malgré une baisse des ressources humaines dédiées ? L'exemple de Handicap International/Humanité et Inclusion	13
Encadré 2. Suivre la trajectoire de décarbonation de manière simple et adaptée aux terrains : les calculateurs carbone simplifiés de Solidarités International	16
Encadré 3. Face à des outils trop limités, oser le bricolage et la flexibilité dans l'utilisation des méthodes d'évaluation environnementale : le pari d'ACF.....	18
Encadré 4. Penser les mesures d'atténuation au travers de projets d'adaptation : la bonne pratique des projets CRESH portés par ALIMA, au Tchad, et Terre des hommes au Bangladesh	25

LISTE DES ACRONYMES

ACF	Action Contre la Faim
AECID	Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo
AG	Assemblée Générale
ALIMA	Alliance for International Medical Action
BEGES	Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre
CDCS	Centre de Crise et de Soutien (du ministère des affaires étrangères)
CEDRIG	Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
COP	Conference of the Parties
COPIL	Comité de Pilotage
CRESH	Climate Resilient and Environmentally Sustainable Healthcare
CVCA	Climate Vulnerability and Capacity Analysis
DG ECHO	Directorate-General for European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations
EST	Environmental Stewardship Tool
ETP	Equivalent Temps Plein
EVC	Évaluation de la Vulnérabilité et des Capacités Climatiques
EVCA	Enhanced Vulnerability and Capacity Assessment
FEAT	Flash Environmental Assessment Tool
FRAME	Framework for Assessing, Monitoring and Evaluating the Environment
GAC	Global Affairs Canada
GCI	Global Climate Initiatives
GES	Gaz à effets de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GFFO	German Federal Foreign Office
GRASP	Green Reduction & Adaptation Support Plan
MERA	Multi-sectoral Environmental Risks Analysis
MOOC	Massive Open Online Course
NEAT	Nexus Environmental Assessment Tool
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OIE	Outil d'Intégration Environnementale
REH	Réseau Environnement Humanitaire
RH	Ressources Humaines
SDC	Swiss Agency for Development and Cooperation
Tdh	Terres des hommes
TGH	Triangle Génération Humanitaire
USAID	United States Agency for International Development
URD (Groupe)	Urgence Réhabilitation et Développement
VEHA	Virtual Environmental Adviser for Humanitarians

INTRODUCTION

En 2020, dix acteurs du secteur de l'aide internationale (ONG et think tank)¹ ont signé la **Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat**, et ainsi pris **cinq engagements pour réduire l'empreinte environnementale des actions qu'elles mènent et mieux s'adapter aux changements climatiques**. Depuis, cinq nouvelles organisations ont signé la déclaration en 2022², 2023³ et 2024⁴. **Cinq ans après son lancement, et alors que la première échéance de décarbonation est atteinte cette année, où en sont les ONG ?** Ce rapport annuel dresse un bilan des progrès réalisés et propose une analyse des résultats, à la lumière du contexte général dans lequel les ONG évoluent. En outre, grâce aux calculs carbone réalisés par les ONG, **ce rapport de suivi permet, pour la première fois, d'apprécier quelques trajectoires de décarbonation**, tout en mettant en exergue les difficultés de suivi de celles-ci.

DYNAMIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'AIDE INTERNATIONALE

Il est maintenant largement admis que l'aide internationale fonctionne selon des modèles opérationnels qui contribuent aux changements climatiques et aux dégradations environnementales, touchant en premier lieu les populations les plus vulnérables. **Dans un contexte d'urgence climatique et écologique qui intensifie et multiplie les crises humanitaires, les organisations doivent donc repenser leurs pratiques** pour rester cohérentes avec le principe de « ne pas nuire » et afin de mieux prendre en compte les enjeux climatiques et environnementaux dans leurs programmes.

Cette nécessité de transformation est toutefois fortement bouleversée par la crise structurelle et exceptionnelle que traverse le secteur de l'aide internationale depuis le début d'année 2025⁵. La fermeture de USAID et la réduction drastique des contributions d'autres bailleurs majeurs ont provoqué un choc sans précédent. De nombreuses ONG ont vu leurs volumes d'activité diminuer – voire s'effondrer –, entraînant fermetures de programmes et vagues de licenciements et ce, alors que les besoins humanitaires ne cessent d'augmenter⁶. **Dans ce contexte de fortes contraintes budgétaires, les organisations essaient de concilier impératifs humanitaires et ambitions écologiques** mais se retrouvent surtout confrontées à des choix cornéliens. Malgré ces turbulences, **certains acteurs s'efforcent de maintenir un agenda environnemental ambitieux**. En juin 2025, dans le cadre de la [Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement](#)⁷ et en soutien à la [Charte Climat et Environnement](#), le Donor Greening Working Group⁸ a ainsi lancé les « [Actions Prioritaires Communes des Bailleurs de Fonds pour le Verdissement de l'Action Humanitaire](#) ».

Par ailleurs, **des réflexions nouvelles émergent autour des enjeux de justice climatique et environnementale**. En janvier 2025, le Groupe URD a publié un [rapport « objectif de décarbonation juste et équitable pour une ONG internationale »](#) et plus récemment, la Commission Climat et Développement de Coordination Sud vient de produire [deux notes sur les questions de justice climatique et environnementale](#)⁹. Enfin, ces analyses ont abouti à une [note de positionnement du REH sur les cibles de la Déclaration](#)

¹ Action Contre la Faim, ACTED, ALIMA, CARE France, Électriciens Sans Frontières, Groupe URD, Médecins du Monde, Première Urgence Internationale, Secours Islamique France, Solidarités International.

² Le Gret

³ Handicap International/Humanité et Inclusion, Fondation Terre des hommes.

⁴ La Croix-Rouge française et Triangle Génération Humanitaire.

⁵ [La solidarité internationale fragilisée par des coupes budgétaires sans précédent - Coordination SUD](#)

⁶ [Global Humanitarian Overview 2025 - The Cruel Math of Aid Cuts \(Hyper - Prioritized Report\) - June 2025 | OCHA](#)

⁷ Les signataires de la Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement publient aussi de manière annuelle un suivi de leurs activités. Voir au bas de cette page [Humanitarian aid donors' declaration on climate and environment - European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations](#)

⁸ Rassemblant actuellement 6 bailleurs : AECID, le CDCS, la DG ECHO, le GAC, GFFO et la SDC.

⁹ Coordination Sud (2025), Note 43 Pertes et dommages : prendre la mesure des conséquences locales et injustes de l'inaction climatique et Note 40 La prise en compte des informations sur le climat et la biodiversité, un prérequis indispensable des projets de développement

[d'engagement des organisations humanitaires sur le climat](#) qui a été présentée lors de la dernière réunion des directions générales des organisations membres du REH, le 17 octobre 2025. Par conséquent, une nouvelle version de la Déclaration d'engagement va paraître en janvier 2026. Notons toutefois que **le présent rapport de suivi concerne bien la version initiale de la déclaration et les engagements de ses 15 signataires.**

DES ENGAGEMENTS CHIFFRÉS

A travers la Charte Climat et Environnement ou via d'autres déclarations communes, comme celle portée par le REH, ce sont des centaines d'organisations de solidarité internationale qui se sont récemment engagées à mieux prendre en compte la dimension écologique. Cependant, **moins de 20% des organisations signataires de la Charte Climat et Environnement ont effectivement définies des cibles**¹⁰. En outre, comme le constate le secrétariat de la Charte¹¹, **les cibles définies par les ONG sont d'une grande diversité**. Elles peuvent être chiffrées ou non, portées sur certains secteurs ou activités spécifiques ou, au contraire, couvrir l'ensemble des activités de l'organisation. Les objectifs chiffrés eux-mêmes sont variables : neutralité carbone¹², -55% d'émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2031¹³ mais, le plus souvent, les organisations ont opté pour une réduction de -50% d'émissions de GES d'ici 2030.

La Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat comprend, pour sa part, des objectifs chiffrés de réduction d'émissions de gaz à effet de serre : **-30 % d'ici 2025 et -50 % d'ici 2030**. Elle **témoigne d'une volonté politique forte** de s'attaquer aux enjeux climatiques et environnementaux, non seulement à travers les programmes mis en œuvre mais également au sein même des structures.

Cette Déclaration comprend au total cinq engagements, à savoir :

1. **Mesurer** leurs impacts : mesurer les impacts environnementaux et carbone de leurs actions, et ce de manière régulière.
2. **Réduire** leur empreinte carbone : en se fixant un objectif de réduction en accord avec les recommandations du GIEC pour réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'au moins 30 % d'ici 2025¹⁴.
3. **Adapter** l'action humanitaire face aux nouveaux enjeux environnementaux et climatiques :
 - Intégrer une analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble des actions et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, de mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent.
 - Réduire les impacts négatifs et favoriser les actions humanitaires et de développement ayant un impact positif sur l'environnement et le climat.
 - Développer et faire appel à des expertises locales en lien avec les engagements du Grand Bargain sur la localisation.
4. **Communiquer** : rendre ces informations publiques dès que disponible et ce, de manière annuelle.
5. **Entraîner** d'autres acteurs pour rehausser l'ambition :
 - Sensibiliser le plus grand nombre des collaborateur·rice·s – à l'échelle des moyens de chacun – aux impacts majeurs des crises climatiques et environnementales pour les plus vulnérables.

¹⁰ Au 24 novembre 2025, on comptait 86 cibles définies pour 504 signataires, voir <https://www.climate-charter.org/targets/>

¹¹ [On-Target-Climate-and-Environmental-Programming-Case-Study-Report.pdf](#)

¹² Voir les cibles d'ACTED, <https://www.acted.org/fr/nos-actions/strategie-verte/>

¹³ Voir les cibles de Plan International, <https://www.climate-charter.org/wp-content/uploads/2022/01/Plan-International-Climate-Environment-Charter-Report-2023-2024-Final.pdf>

¹⁴ L'engagement 2 écrit ainsi manque en réalité de précision. Certains éléments (date de référence et nature de la réduction) doivent en effet être précisés par la suite par les signataires.

- Contribuer au projet de développement d'une charte environnementale et climatique pour l'ensemble du secteur.

SUIVI DES ENGAGEMENTS À ANNÉE +4

Chaque année, le secrétariat du REH réalise un suivi des avancées environnementales des organisations signataires¹⁵, conformément à l'engagement 4, et afin de permettre à d'autres acteurs du secteur de mettre à profit ces enseignements.

Le suivi à année +4 témoignait de la mise en œuvre de la transition écologique au sein des différentes ONG signataires mais à des rythmes et des **niveaux d'avancement assez hétérogènes**. Toutes disaient néanmoins déjà disposer d'une démarche structurée de réduction de leur empreinte environnementale – souvent centrée autour de l'énergie, des achats et des déplacements, et avoir réalisé ou, au moins engagé, une mesure d'empreinte carbone. Le suivi faisait également apparaître un **usage croissant des outils d'évaluation environnementale** (NEAT+ notamment), quoique limité en raison de contraintes techniques et d'une couverture sectorielle toujours imparfaite. Certaines réflexions commençaient aussi à émerger autour des **risques de mal-adaptation** et de la **nécessité d'articuler adaptation et atténuation**. Le rapport révélait que l'environnement constituait un sujet de communication, surtout interne pour des enjeux de sensibilisation, mais aussi externe dans une moindre mesure. Plus généralement, **les défis déjà identifiés persistaient** : ressources humaines et techniques insuffisantes, limites des outils de sensibilisation pour enclencher des changements profonds – voire résistance au changement –, difficultés liées aux contextes opérationnels et aux capacités de mise en œuvre sur les terrains. En somme, le rapport mettait en lumière une dynamique qui se poursuivait, soutenue par un portage institutionnel plus affirmé et les espaces collectifs d'échanges, mais aussi un **essoufflement possible chez les personnes porteuses du sujet**. Les enjeux techniques semblaient par ailleurs laisser progressivement la place à des **questions organisationnelles, éthiques et stratégiques**, sur l'accompagnement au changement, sur les mesures écologiques jugées acceptables ou encore sur la croissance des organisations.

Enfin, le résumé du rapport de suivi à année +4 s'achevait avec un appel au secteur :

POUR LE SECTEUR

Nous invitons le secteur de l'aide internationale à s'interroger collectivement sur les précédents sujets évoqués et à penser leurs engagements environnementaux sous un **prisme plus holistique, au bénéfice des populations** les plus vulnérables. En outre, nous encourageons toujours les organisations du secteur à signer la Déclaration, véritable outil pour une mobilisation collective permettant **d'articuler solidarités sociales et écologiques**.

Alors, où en sont les signataires en 2025 ?

¹⁵ Tous les rapports de suivi sont consultables ici <https://www.environnementhumanitaire.org/ressource/publication-declaration-dengagement-des-organisations-humanitaires-sur-le-climat/>. À noter que l'année+2 n'avait toutefois pas fait l'objet de suivi.

MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser ce suivi, un questionnaire en ligne a été développé par le secrétariat du REH. Cette année le questionnaire a été un peu modifié par rapport à 2024, **pour intégrer des questions relatives à la situation actuelle du secteur (liée aux coupes budgétaires) ainsi qu'un tableau plus précis pour le suivi des trajectoires de décarbonation des organisations signataires.**

Le questionnaire a été envoyé fin août 2025 aux 15 organisations signataires. Celles-ci ont ensuite eu un mois pour y répondre. Les signataires ont aussi reçu leurs réponses de l'année dernière, afin de pouvoir les comparer. A noter que le rapport étant annuel, **les questions concernant les changements portaient sur la période de septembre 2024 à septembre 2025** (« les douze derniers mois » au moment où les organisations ont reçu le questionnaire).

Le questionnaire comprenait :

- Des questions qualitatives et quantitatives, afin de pouvoir apprécier l'état d'avancement de chaque organisation au regard des cinq engagements de la déclaration ;
- Un tableau d'analyse spécifique sur les mesures d'empreinte carbone à compléter.

Aucune réponse n'était obligatoire, ce qui peut expliquer les différents taux de réponses selon les questions. Ceci étant dit, tous les signataires ont répondu au formulaire (merci à eux !). **Les réponses au formulaire ont ensuite été anonymisées**, sauf lorsque certaines organisations souhaitaient faire apparaître certaines publications. Le questionnaire pourra être réutilisé, les années suivantes, pour permettre des comparaisons au fil du temps. Il est disponible en [Annexe](#).

Les résultats du questionnaire de suivi ont ensuite été présentés aux signataires lors d'une réunion au mois d'octobre 2025. Cela a permis de **construire une analyse collective de ces résultats et d'ouvrir des voies de réflexions communes** qui sont présentées dans les résultats, à la fin de chacune des parties.

Ce formulaire de suivi et son analyse présentent certaines limites qui doivent être prises en compte :

- Premièrement, le **questionnaire était long**, ce qui peut influencer les réponses, en particulier sur la fin du questionnaire ;
- Deuxièmement, ce rapport s'appuie sur des **données déclaratives**. Ainsi, il n'apparaît dans les résultats – et donc indirectement dans l'analyse – que ce que les personnes répondantes ont choisi de dire, sans que l'on puisse attester de la véracité de leurs propos. Or, malgré l'anonymisation du rapport, il peut exister un **biais de désirabilité sociale** dans les réponses des signataires ;
- Troisièmement, l'**hétérogénéité des niveaux d'expertise technique** entre répondant·e·s a pu conduire à des réponses très différentes entre organisations. Ces différences peuvent également s'expliquer par des questions peut-être trop ambiguës ou mal formulées, qui ont donc pu être **interprétées différemment** par les personnes répondantes ;
- Quatrièmement, et malgré le partage des réponses des organisations des années précédentes, **certaines réponses obtenues ne semblaient pas cohérentes avec celles des années passées**. Cela peut être dû à une perte de mémoire institutionnelle, les interlocuteur·rice·s n'étant pas forcément les mêmes d'année en année ou simplement à des appréciations différentes (par exemple de ce qu'est ou non une « stratégie »).

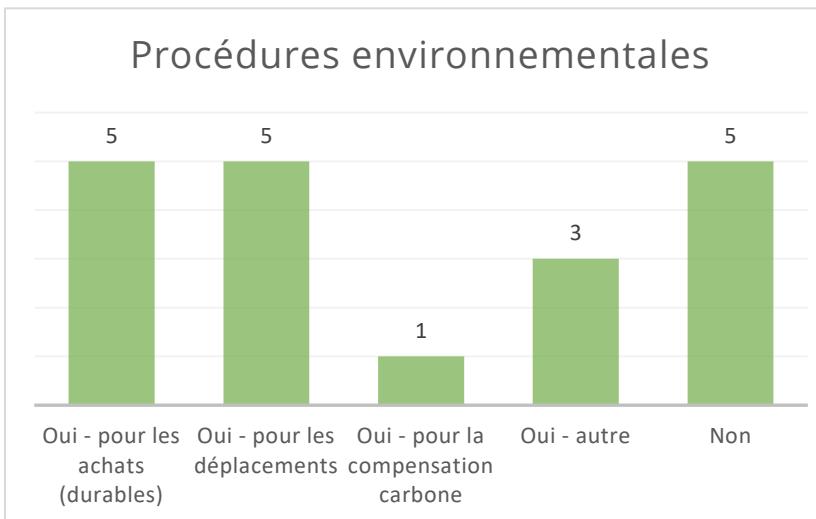
Enfin, concernant l'engagement 4 sur la communication, outre le questionnaire, les sites des ONG ont également été consultés.

RÉSULTATS

VUE D'ENSEMBLE

STRATÉGIES ET PROCÉDURES

Toutes les organisations ont déclaré avoir une stratégie de réduction de leur empreinte environnementale. Si certaines organisations prévoient une mise à jour de ces stratégies, plusieurs autres indiquent en revanche manquer de ressources humaines pour le faire. De son côté, une organisation évoque un « coup d'arrêt ou fort ralentissement sur plusieurs chantiers internes dont l'environnement » du fait des coupes de financements.



De manière plus spécifique, certaines ONG mentionnent une **évolution de procédures environnementales** sur les achats (5), les déplacements (5), la compensation carbone (1) mais aussi sur la gestion des déchets (1), les évaluations environnementales (1) et le suivi de la trajectoire de décarbonation (1).

Figure 1. Réponses pour « Au cours des douze derniers mois, avez-vous mis à jour ou créé des procédures environnementales en interne ? » (n=15, plusieurs réponses possibles).

Sur les **achats**, les ONG évoquent en particulier le développement de guide d'achats (1) ou d'une directive pour des pratiques durables dans les bureaux (1) ainsi que la révision ou l'intégration de critères d'achats environnementaux (4).

Sur les **déplacements**, deux ONG ont révisé leur politique voyage au niveau national et international pour intégrer la dimension environnementale. Une organisation indique avoir renforcé les modalités de déplacements pour les collaborateur·rice·s du siège (validations hiérarchiques, termes de références systématiques, planification/anticipation pour la prise de billets, priorité aux vols directs, etc.). De même, une autre organisation dit avoir mis à jour le modèle des termes de références pour déplacements du siège sur le terrain afin de sensibiliser sur l'impact carbone de ces derniers. À noter que, si de plus en plus d'organisations semblent vouloir prioriser les vols directs, une organisation nuance toutefois ce point, indiquant le faire « quand cela est possible et acceptable d'un point de vue financier ». Enfin, une ONG précise que la crise actuelle des financements a entraîné la mise en place de procédures plus strictes pour les déplacements, pour des raisons économiques (et non pas environnementales).

Une seule organisation indique une mise à jour de sa politique de **compensation carbone**, à la suite de sa participation à un atelier sur la finance carbone en décembre 2024¹⁶, pour passer du concept de

¹⁶ Voir le compte-rendu de l'atelier sur les dynamiques de finance carbone dans la solidarité internationale, REH, décembre 2024, <https://www.environnementhumanitaire.org/ressource/compte-rendu-de-latelier-sur-les-dynamiques-de-finance-carbone-dans-la-solidarite-internationale-reh-decembre-2024/>

Décembre 2025

« compensation » à celui de « contribution », souhaitant ainsi reconnaître les écueils du concept de compensation¹⁷.

L'absence de mise à jour de procédures s'explique aussi par le besoin de respecter certaines temporalités. Par exemple, certaines organisations attendent la finalisation d'un BEGES ou la fin d'une phase pilote avant de modifier leurs procédures internes.

RESSOURCES HUMAINES

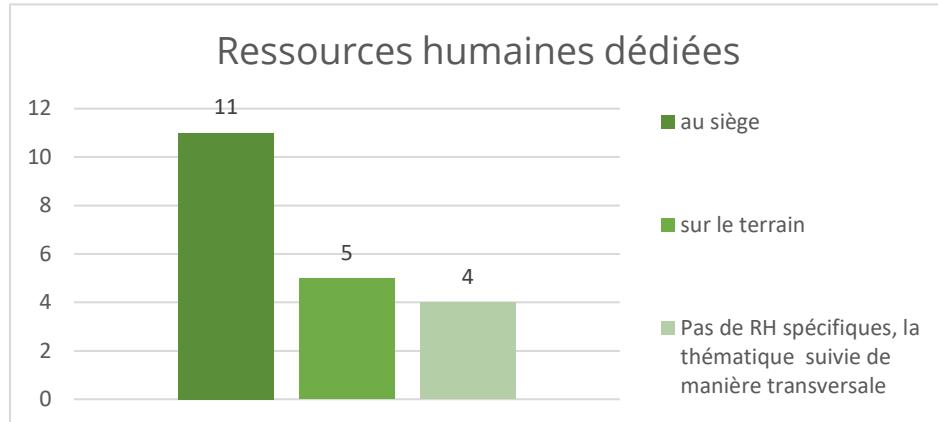


Figure 2. Réponses pour « Avez-vous des ressources humaines au sein de votre organisation dédiées aux enjeux environnementaux et climatiques ? » (n =15, plusieurs réponses possibles)

Cette année, au lieu de faire une différenciation entre les ressources humaines (RH) dédiées à l'atténuation et celles dédiées à l'adaptation, nous avons essayé de voir comment se répartissaient les RH dédiées aux enjeux environnementaux et climatiques entre les sièges et les terrains. Le sujet a néanmoins été abordé lors de la présentation préliminaire des résultats aux signataires qui, pour la plupart, indiquent que les deux thématiques sont souvent couvertes de manière complémentaire par les ressources humaines dédiées et qu'il n'y a pas réellement de distinction.

11 ONG déclarent avoir des ressources humaines dédiées au siège, réunissant au total 26 personnes. Cependant, toutes ne sont pas à temps plein sur les questions environnementales et on compte également plusieurs étudiant·e·s en alternance. **Parmi ces ONG, 5 mentionnent également des ressources humaines impliquées sur les enjeux environnementaux basées sur le terrain**, dont de nombreux points focaux. Notons qu'en pratique, ces derniers remplissent plusieurs fonctions à la fois et n'ont pas forcément de temps spécifique dédié à la thématique. 2 organisations mentionnent également des RH terrains liées à des projets spécifiques portant sur l'environnement. Une autre organisation indique des postes de « chargé·e·s de gestion environnementale » dans deux régions, avec l'ambition d'en ouvrir, à terme, pour chaque région couverte par l'organisation¹⁸.

Pour les **4 ONG qui déclarent ne pas avoir du tout de RH spécifique dédiée à la thématique**, cette dernière est alors suivie de **manière transversale** par des personnes issues de plusieurs départements, au siège comme sur le terrain (green teams, référent·e·s environnement etc.). Pour deux de ces organisations, **cette absence est directement liée aux coupes de financement** qui ont mené à la fermeture des postes dédiés ou au gel du recrutement d'un·e expert·e climat environnement.

Plus globalement, **10 organisations déclarent avoir eu des changements RH au cours des 12 derniers mois** :

- Une RH supplémentaire au niveau du siège (2 ONG), l'une concerne une personne en alternance ;

¹⁷ Voir la note sur la contribution carbone du Groupe URD https://www.urd.org/wp-content/uploads/2025/04/2025_03_01-note-contribution-carbone.pdf

¹⁸ Concernant les ressources humaines dédiées à la transition écologique sur le terrain, voir aussi l'encadré sur les contrats courts d'Action Contre la Faim, dans le [rapport de suivi de la déclaration à année+4](#), p11

- Des RH supplémentaire sur le terrain, via des projets spécifiques (3 ONG) ;
- Une RH en moins au siège (4 ONG) ;
- Deux RH en moins au siège (2 ONG).

5 organisations n'ont pas connu de changement au niveau RH.

L'impact des coupes budgétaires se fait globalement ressentir sur les RH, même si certaines organisations ont décidé de maintenir certains postes sur fonds propres. Ainsi, **certaines postes dédiés à l'environnement devraient disparaître d'ici la fin de l'année**, laissant une nouvelle organisation sans ressource RH dédiée. On notera également qu'une organisation indique des évolutions dans les fiches de poste pour couvrir de nouvelles thématiques environnementales.

PORTAGE INSTITUTIONNEL

Parmi les 15 ONG, 6 ont considéré que le portage institutionnel de leur organisation sur les questions environnementales et climatiques avait évolué en mieux (2 beaucoup et 4 un peu), 7 organisations ont le sentiment qu'il n'y a pas eu de changement et 2 organisations considèrent que celui-ci a un peu diminué.

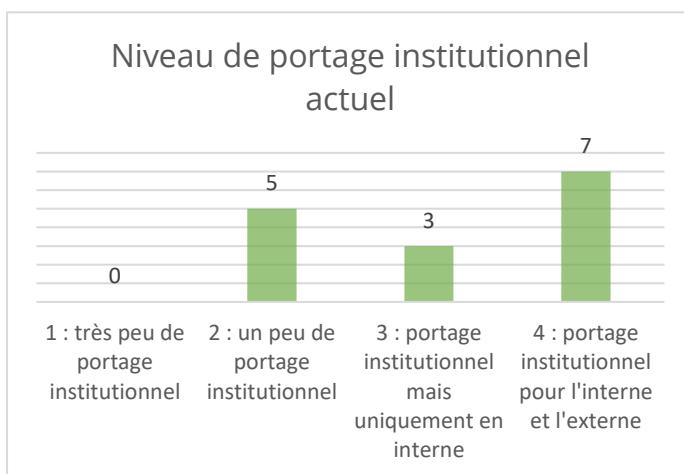


Figure 3. Réponses pour « Comment évaluez-vous aujourd'hui le portage institutionnel ? » (n=15)

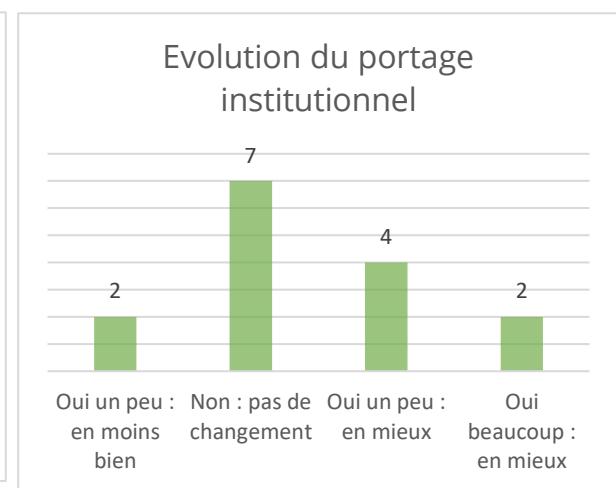


Figure 4. Réponses pour « Le portage institutionnel a-t-il évolué depuis l'année dernière ? » (n=15)

D'après les réponses, **un portage institutionnel fort ou se renforçant peut-être caractérisé par les éléments suivants :**

- Des dispositifs formels : politiques institutionnelles, budgets dédiés, stratégies internes consolidées ;
- Des instances de gouvernance mobilisées : conseils d'administration, direction, conseils d'orientations stratégiques, comités opérationnels climat/environnement ;
- Une revue régulière : bilans annuels ou trimestriels, webinaires, réunions dédiées, etc. s'appuyant sur des indicateurs de suivi des feuilles de routes ;
- Un positionnement au-delà de son organisation : participation à des réseaux (REH, Coordination Sud, Groupe Initiatives, etc....), prises de position publiques, participation aux COP, etc. ;
- Le recrutement de ressources humaines et des formations spécifiques sur les sujets environnementaux ;
- Le refus d'un partenariat pour motifs éthiques et environnementaux.

Pour expliquer la perception d'un portage institutionnel insuffisant ou en perte de vitesse, les répondant·e·s relèvent les éléments suivants :

- Une dilution des enjeux environnementaux dans d'autres priorités organisationnelles ;
- Le manque de ressources allouées (financières et humaines) ;
- Le manque de suivi effectif des politiques environnementales ;
- Un manque d'adaptation des pratiques internes malgré une participation active à des réseaux ;
- Une vision stratégique sur le sujet encore incertaine ou bouleversée par la crise actuelle ;
- Une instabilité dans la gouvernance ;

- Des initiatives ponctuelles ou basées sur des individus plutôt que sur une volonté institutionnelle ;
- Une communication externe limitée.

Sans surprise, plusieurs personnes répondantes (4) soulignent que **la crise des financements et la complexification du contexte ont eu un impact important sur le portage de la thématique.**

On note également avec intérêt qu'une ONG indique un portage institutionnel fort et en amélioration, malgré la perte de ressources humaines sur ce sujet. Pour pallier cette difficulté, l'organisation a choisi de **rattacher l'agenda environnemental au sein de son secrétariat général.**

Comment maintenir voire accroître le portage institutionnel de l'agenda environnemental malgré une baisse des ressources humaines dédiées ? L'exemple de Handicap International/Humanité et Inclusion

« À ce jour, la question n'est pas tant une question de moyen qu'une question de priorisation stratégique. » Suite au départ de la référente environnement, le poste n'a pas été réouvert du fait de la crise des financements que traverse actuellement le secteur. Néanmoins, afin de maintenir les ambitions environnementales de l'organisation, l'agenda environnemental a été rattaché au sein du Secrétariat Général, ce qui rapproche le sujet de la Direction Générale. Pour le point focal du REH, également membre du COPIL, la dynamique de réduction des ressources humaines et la mise en place de mesures environnementales dans l'organisation ne sont pas incompatibles : il est possible d'avoir un impact plus fort en « plaçant le sujet plus haut », même si moins de ressources sont consacrées à ce sujet. Le portage plus élevé dans l'organisation permet ainsi de faire bouger les lignes plus rapidement ou plus fortement.

Encadré 1. Comment maintenir voire accroître le portage institutionnel de l'agenda environnemental malgré une baisse des ressources humaines dédiées ? L'exemple de Handicap International/Humanité et Inclusion

Dernier point intéressant à souligner : si on compare la perception de l'évolution du portage institutionnel par les répondant·e·s de 2025 avec l'évolution constatée, pour chaque organisation, entre les niveaux de portage en 2024 et 2025, certaines réponses semblent incohérentes. 3 ONG mentionnent ainsi une amélioration ou une situation constante alors que le niveau de portage institutionnel indiqué en 2025 apparaît en baisse par rapport à 2024. Ces décalages peuvent venir du changement de personnes répondantes, de niveaux d'appréciation trop restreints pour exprimer les nuances voulues dans les réponses ou simplement de perceptions qui évoluent dans le temps.

BESOINS

Enfin, les besoins exprimés par les organisations, pour réussir leur transition écologique, se regroupent en quatre grandes catégories :

- **Des besoins en formation** : sensibilisations larges pour renforcer la compréhension globale des enjeux environnementaux dans les équipes non spécialisées ; formations structurées et continues ; des accompagnements au changement.
- **Des ressources financières** : des financements dédiés à la transition écologique, notamment pour réaliser des investissements lourds (panneaux solaires, renouvellement de parc véhicules, équipements techniques) : des financements qui peuvent éventuellement être mutualisés.
- **Des ressources humaines** : des ressources humaines dédiées et du temps supplémentaire pour le pilotage ; des compétences techniques spécifiques (en agroécologie, gestion des ressources en eau, analyse carbone, ou encore gestion des risques climatiques), un réseau de compétences externes et localisées (pour réduire les déplacements et bénéficier d'expertises contextualisées) et plus généralement un engagement dans les réseaux et initiatives conjointes inter-ONG.
- **Des appuis/changements organisationnels** : un alignement stratégique et une communication harmonisée entre les différents départements, et entre le siège et les terrains ; un renforcement du portage institutionnel ; une priorisation des enjeux environnementaux malgré la crise ; une approche décentralisée de la transition écologique.

Vue d'ensemble - Analyse

L'examen des réponses montre que les ONG signataires de la déclaration restent engagées dans la réduction de leur empreinte environnementale, mais que cet engagement est aujourd'hui **contraint par un contexte organisationnel et financier tendu**.

La plupart des organisations continuent de développer ou d'ajuster leurs stratégies et procédures environnementales mais d'autres rencontrent des difficultés à cet égard, sous l'effet des coupes budgétaires et du manque de ressources humaines. De manière générale, **la réduction des équipes dédiées limite la mise en œuvre des ambitions environnementales**. Par ailleurs, la présence croissante de points focaux sur le terrain, si elle constitue une dynamique favorable pour l'opérationnalisation, s'appuie sur un modèle encore trop peu robuste, puisque fonctionnant, la plupart du temps, sans temps réellement dédié.

Le rapport de cette année vient réaffirmer un autre point important : **le portage institutionnel constitue un facteur décisif**. Là où la gouvernance intègre l'environnement dans ses outils, processus, organigrammes, discours et modalités de pilotage, la dynamique se consolide malgré les difficultés. À l'inverse, sans portage institutionnel, le sujet tend à se diluer et à être peu à peu oublié. Pourtant, un portage institutionnel fort pourrait venir compenser – au moins dans une certaine mesure – la disparition de ressources humaines dédiées.

Enfin, les besoins exprimés par les ONG – temps, compétences, financements et appui organisationnel – restent relativement invariables dans le temps car la transition écologique **demande effectivement des investissements structurels**, et non uniquement des ajustements de pratiques. Or, ces investissements sont précisément ceux que la crise actuelle rend difficiles. Par conséquent, **la crise agit comme un marqueur distinctif** entre les organisations où les enjeux climatiques et environnementaux deviennent une composante structurée et structurante et celles où il reste plus dépendant des individus ou des projets.

ENGAGEMENT 1 : MESURER NOS IMPACTS

Les signataires se sont engagés à : ***Mesurer les impacts environnementaux et carbone de nos actions, et ce de manière régulière.***

CALCUL D'EMPREINTE CARBONE

Le tableau ci-dessous recense les pratiques de chaque ONG concernant les mesures d'empreinte carbone.

On voit que **les pratiques en matière de réalisation de BEGES sont très diverses**.

Année de référence de l'engagement de réduction	Années pour lesquelles des BEGES ont été réalisés (les * indiquent que les BEGES sont insuffisamment complets pour pouvoir être considérés)	Périmètre géographique	Activités projets incluses	Activités projet menées par des partenaires incluses	Activités transferts monétaires incluses
2021	2021	tous les terrains	oui	oui	oui
2021	2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024	tous les terrains	oui	non	non
2020	2019, 2020, 2022, 2023, 2024	tous les terrains	oui	oui	oui
2023	2014*, 2021*, 2023	quelques terrains	oui	non	non
?	2019*, 2020*, 2021*, 2022*, 2023*, 2024*	France seulement			
2022	2019*, 2022	France (pas de terrain)	oui	non	n'existe pas
2019	2022*, 2023*, 2024*	quelques terrains	non	non	n'existe pas
2019	2019, 2022	France (pas de terrain)	Pas de projet	non	n'existe pas
2019	2019, 2022, 2023	quelques terrains	oui	non	n'existe pas
2023	2019*, 2021*	quelques terrains	oui	non	n'existe pas
2022	2022	tous les terrains	oui	oui	oui

2023	2023	tous les terrains	oui	non	oui
2022	2019*, 2022*, 2023*, 2024*	France seulement	oui	non	non
2021	2021, 2024	quelques terrains	oui	non	oui

Tableau 1. Caractéristiques des BEGES réalisés pour chaque organisation ; lecture du tableau : chaque ligne représente une ONG ; une ONG nouvellement signataire n'a pas encore réalisé de BEGES et n'a donc pas répondu (n=14)

Le nombre de BEGES réalisés par ONG peut être très variable. **5 organisations réalisent des BEGES annuellement**, depuis plus ou moins longtemps, et de manière plus ou moins complète. Par exemple, pour 2 de ces ONG cela ne concerne que leur périmètre français.

4 ONG ont un seul BEGES ou moins. On note également que **5 ONG n'ont pour l'instant pas de BEGES de référence** (2 parce que la date de référence n'est pas encore choisie ; 1 parce que le BEGES réalisé pour l'année de référence ne couvre que le périmètre français et 2 autres qui ont des BEGES mais pas celui pour l'année de référence choisie) et **6 ONG ont fait un BEGES en 2024**.

De manière complémentaire, **une ONG ajoute qu'elle réalise des estimations d'empreinte carbone** (pour les années où elle ne réalise pas de BEGES), à partir du suivi d'un indicateur (en l'occurrence les déplacements aériens) ; **2 ONG indiquent suivre annuellement certains indicateurs** (déplacements, consommation d'énergie, etc.) sans pour autant extrapoler ensuite ces données pour réaliser une estimation d'empreinte carbone. Enfin, **une autre ONG précise que, pour être validés, tous ses projets doivent obligatoirement avoir fait l'objet de BEGES**, via un outil de calcul interne, ce qui lui permet de suivre précisément les émissions liées aux achats et déplacements (les deux sources d'émissions les plus importantes).

Le périmètre géographique considéré varie également entre ONG et BEGES. Parmi les 14 ONG qui ont réalisé des BEGES :

- 5 ONG collectent des données pour l'ensemble de leurs terrains d'intervention ;
- 5 ONG ne collectent des données que pour quelques terrains d'interventions ;
- 2 ONG ne collectent des données qu'en France ;
- 2 ONG n'ont pas de représentation en dehors de la France¹⁹.

A l'exception d'une ONG qui a délibérément choisi de ne pas comptabiliser les émissions de ses projets²⁰, et d'une autre qui ne mène pas elle-même de projet, **toutes les autres ONG indiquent prendre en compte les émissions des projets dans leurs BEGES**, c'est-à-dire, les émissions liées aux biens et services fournis aux populations. **La plupart des ONG ne comptabilisent pas les émissions des activités menées par leurs partenaires** (seules 3 ONG les prennent en compte). Par ailleurs, **5 ONG prennent en compte les activités de transferts monétaires dans leur calcul de BEGES** tandis que 3 ont choisi de ne pas les comptabiliser (pour 5 ONG, ce type d'activités n'existe pas ; pour 2 ONG, la réflexion sur les BEGES au niveau des terrains n'est pas encore assez avancée).

A noter **qu'aucune question n'a été posée au sujet de la prise en compte de l'inflation**. Or, de nombreuses données ou facteurs d'émissions sont monétaires. Quelques organisations évoquent spontanément des corrections spécifiques en lien avec cette question.

Ainsi, que ce soit par choix méthodologiques ou en lien avec des difficultés de collecte de données, **les BEGES sont finalement assez rarement « complets »** (voir ceux avec des * dans le tableau), **à tel point qu'ils ne semblent pas pouvoir être utilisés pour suivre la trajectoire de décarbonation**, sans compter que, certaines organisations indiquent **des changements méthodologiques entre BEGES, d'une année sur l'autre**.

¹⁹ Mais les émissions liées à leurs déplacements sur le terrain sont bien comptabilisées.

²⁰ Voir l'encadré sur les objectifs de réduction du Gret du [rapport de suivi de la déclaration à année+3](#), p24

Les méthodologies et outils utilisés sont assez classiques²¹. On peut souligner que seules 3 ONG utilisent le [Humanitarian Carbon Calculator](#), outil pourtant développé spécifiquement pour le secteur humanitaire.

Alors **comment les ONG entendent-elles suivre leurs trajectoires de décarbonation pour les années à venir** et en particulier pour l'échéance de 2030 ?

11 ONG indiquent qu'elles comptent réaliser des BEGES, de manière annuelle ou de manière *ad hoc*, si besoin en ayant recours à un appui externe. **9 ONG envisagent, de manière alternative ou complémentaire, d'utiliser des indicateurs** dans un cadre de suivi-évaluation simplifié – qui reste bien souvent à construire – et via une **gouvernance dédiée** (par exemple, des COP annuelles, un·e référent·e au sein du conseil d'administration, etc.). 2 ONG mentionnent explicitement **ne pas avoir défini les modalités de suivi** de leur trajectoire.

Interrogées sur la date des données utilisées pour leur prochain BEGES, les ONG indiquent 2023 (1), 2025 (6), 2026 (3), 2027 (4). Une ONG n'a pas répondu à cette question car la date de son prochain BEGES n'a pas encore été fixée.

« Vu le travail colossal qu'a représenté notre premier bilan, nous ne pourrons absolument pas refaire cet exercice annuellement. Il va falloir qu'on réfléchisse à la méthodologie de notre prochain bilan et [à] qui va le faire »

Suivre la trajectoire de décarbonation de manière simple et adaptée aux terrains : les calculateurs carbone simplifiés de Solidarités International

La réalisation d'un BEGES exhaustif représente un travail considérablement long, rendant difficile les mesures régulières permettant un suivi rapproché des trajectoires de décarbonation. Pour pallier ce problème, certaines organisations - dont Solidarités International - font le choix de travailler sur la base de données extrapolées, mais celles-ci entraînent des incertitudes importantes, limitant la capacité à piloter les trajectoires de décarbonation de façon précise.

Face à ce constat, Solidarités International a développé une démarche innovante visant à autonomiser les missions dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de leur stratégie de décarbonation, sans besoin de BEGES exhaustif préalable. Un manuel méthodologique à destination des équipes de terrain leur permet de définir et prioriser leurs objectifs, ainsi que d'identifier et mettre en œuvre des actions de décarbonation adaptées aux besoins, contraintes et contexte de chaque pays. Le suivi de la trajectoire de décarbonation se fait alors au niveau de chaque mission, grâce à des calculateurs carbone simplifiés développés par Solidarités International.

Au-delà de permettre le suivi de la trajectoire de décarbonation de chaque mission, ces calculateurs permettront également - à terme - d'intégrer des données réelles et fiables dans l'outil d'extrapolation du BEGES global de la structure. Cela permettra d'améliorer le niveau de fiabilité de ce BEGES extrapolé, et facilitera ainsi le suivi de la trajectoire de décarbonation au niveau institutionnel.

Encadré 2. Suivre la trajectoire de décarbonation de manière simple et adaptée aux terrains : les calculateurs carbone simplifiés de Solidarités International

De manière générale, **les ONG mentionnent des difficultés majeures pour ce suivi** : les problèmes de collecte de données et de fiabilité des informations recueillies, les réorganisations ou le manque de RH. Certaines s'interrogent aussi sur « ce que leur apprendront » les prochains BEGES et dans quelle mesure ils

²¹ Voir le [rapport de suivi de la déclaration à année +4](#)

pourront être réellement comparés aux précédents. **Enfin, l'enjeu principal, souligné par certaines ONG, n'est pas le suivi mais la mise en œuvre d'actions.**

« *La mesure de notre empreinte [carbone] n'est pas une priorité.* »

ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES RAPIDES²²

Une majorité d'ONG (9) disent utiliser des outils d'évaluation environnementale²³. Le [NEAT+](#) et la [MERA](#)²⁴ sont les deux outils les plus cités (9 ONG) mais certaines ONG mentionnent également l'[EST](#) (1), le [CEDRIG](#), le REA (2) ou encore le FRAME (1). En revanche, les outils [Tearfund](#), [VEHA](#), [OIE](#) et [FEAT](#), ne semblent pas utilisés.

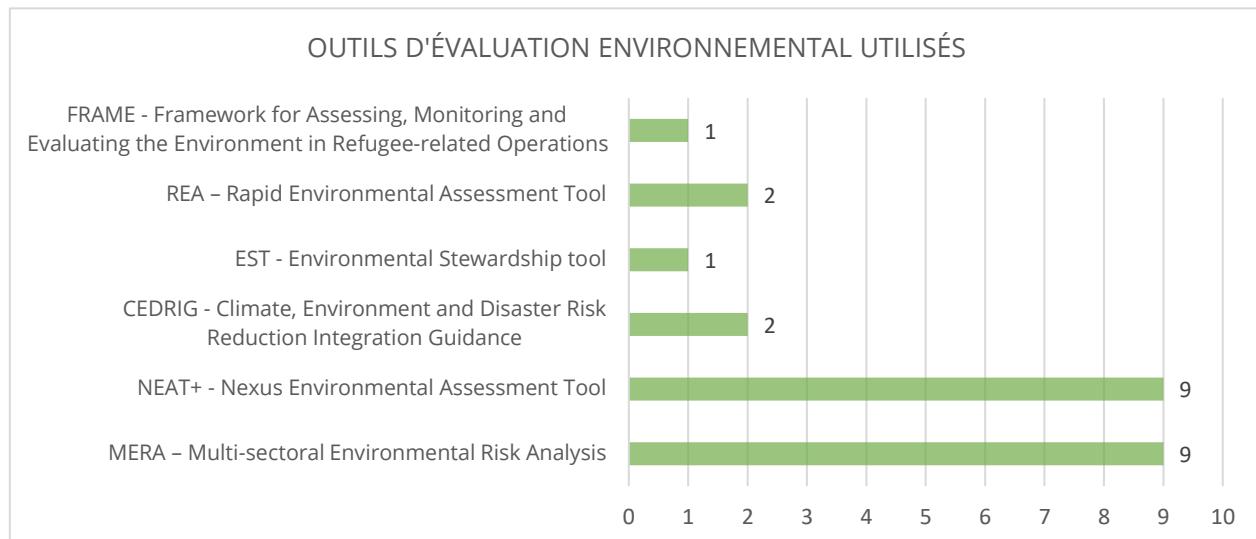


Figure 3. Réponses pour « Utilisez-vous des outils d'évaluation environnementale pour mesurer l'empreinte environnementale de vos projets ? » (n=15)

6 ONG indiquent qu'elles n'utilisent pas d'outils d'évaluation environnementale, soit parce que leur secteur d'activités (la santé notamment) n'est pas couvert (1 ONG), parce qu'elles trouvent les outils mal adaptés à leurs contextes et trop génériques (2 ONG), parce qu'elles utilisent leurs propres outils (2 ONG), ou même parce que l'organisation elle-même ne porte pas de projet (1 ONG). Une de ces ONG ajoute que les évaluations environnementales ne sont pas considérées comme une priorité.

Concernant les outils internes développés par les ONG, utilisés en remplacement ou en complément des autres outils, les répondant·e·s citent :

- Un outil spécifique au domaine de la formation professionnelle basé sur l'analyse des chaînes de valeur, répllicable à d'autres domaines économiques – cet outil a été développé par une ONG signataire en tant

²² Dans cette section on parlera parfois « d'évaluations environnementales » pour évoquer en réalité de « évaluations environnementale rapides (« environmental screenings » en anglais), par distinction avec les études d'impact environnemental (EIE).

²³ Pour plus d'informations sur les outils, voir la cartographie des outils d'évaluation environnementale rapide, réalisée par le GT Evaluations Environnementales du REH, [Mapping d'outils d'évaluation et screening environnementaux, GT évaluations environnementales, février 2025 - Réseau Environnement Humanitaire](#)

²⁴ Bien que proposée dans le questionnaire et largement citée par les personnes répondantes, il convient de rappeler que la MERA n'est pas un outil d'évaluation environnementale (même rapide !). En effet, cet outil ne permet pas de prendre en compte le contexte considéré et, par conséquent, est intrinsèquement aveugle aux vulnérabilités environnementales existantes.

que membre du Groupe Formation Insertion Professionnelle (FIP)²⁵ et il a été testé par 2 autres ONG (non-signataires) ;

- Une checklist (1 ONG) ;
- Un marqueur (2 ONG), notamment le [marqueur résilience climatique de CARE](#), récemment mis à jour ;
- Une matrice (1 ONG) ;
- Un autre outil non détaillé (1 ONG).

6 ONG mentionnent des évolutions concernant les évaluations environnementales au cours des 12 derniers mois. Il s'agit à la fois de sessions de sensibilisations ou de formations et d'un déploiement des outils sur un nombre croissant de terrains. À noter qu'une organisation n'a pas été en mesure de répondre à cette question, la personne en charge de ce sujet ayant quitté ses fonctions récemment.

L'utilisation des outils d'évaluation environnementale **varie selon les procédures internes, les contraintes bailleurs** (la DG ECHO pousse notamment à l'utilisation du NEAT+²⁶) **et selon les secteurs d'intervention**. Ainsi, les évaluations environnementales sont essentiellement réalisées pour des projets d'eau-hygiène et assainissement et de sécurité alimentaire. Une ONG évoque également des évaluations environnementales pour des projets de transformation agroalimentaire, de formation et d'insertion professionnelle.

Les proportions de projets concernés au sein de chaque ONG diffèrent également beaucoup : 3 ONG indiquent que cela concerne environ la moitié de leurs projets ; 1 ONG évoque plutôt un tiers ; 7 ONG estiment que cela ne concerne que quelques projets seulement. 1 ONG mentionne plus spécifiquement un quart de ces projets d'eau-hygiène-assainissement couverts. À noter qu'une ONG parle plutôt de 50% de ses *bureaux pays* couverts, cette ONG ayant choisi d'adopter, pour les évaluations environnementales, une approche par pays plutôt que par projet. Enfin, 2 ONG ont pour **ambition de le faire de manière systématique sur tous les projets**.

Encadré 3. Face à des outils trop limités, oser le bricolage et la flexibilité dans l'utilisation des méthodes d'évaluation environnementale : le pari d'ACF.

Face à des outils trop limités, oser le bricolage et la flexibilité dans l'utilisation des méthodes d'évaluation environnementale : le pari d'ACF.

Chez ACF, un mode opératoire concernant les évaluations environnementales a été adopté en 2024. Ce dernier préconise de réaliser une évaluation NEAT+ biannuelle par bureau pays afin que chaque terrain puisse disposer d'une première liste de recommandations, applicables à l'ensemble des activités. Puis, le mode opératoire recommande d'utiliser la matrice MERA à l'échelle d'un programme ou d'une activité, de manière à obtenir une liste de risques potentiels et à identifier des mesures de réduction d'impact adéquates. En pratique, les équipes en charge des évaluations environnementales bénéficient néanmoins d'une certaine latitude et il arrive aussi que des exercices NEAT+ soient menés au niveau de projets.

À travers ce mode opératoire, ACF sort des sentiers battus pour innover et tester de nouvelles façons de penser et de faire des évaluations environnementales. À contre-courant de certains discours officiels essayant d'imposer l'utilisation systématique du NEAT+ pour chaque projet, ACF réfléchit à la manière la plus efficiente et la plus pertinente d'identifier les mesures à mettre en œuvre dans les projets. Par son bricolage²⁷ et sa flexibilité, ACF témoigne d'un sens critique vis-à-vis des outils ainsi que d'une remarquable adaptabilité.

²⁵ <https://groupe-fip-ong.org/>

²⁶ Dans ses « minimum environmental requirements », la DG ECHO demande à ses partenaires de réaliser des évaluations environnementales rapides pour les projets d'eau, hygiène et assainissement « en utilisant le NEAT+, ou un outil similaire » (voir la [guidance](#), p55). La DG ECHO propose aussi à ses partenaires des formations NEAT+ (voir sur [DG Echo WebSite](#))

²⁷ Pour Lévi-Strauss, le bricolage désigne une manière de penser qui, comme le bricoleur, crée du sens en réutilisant et rassemblant les éléments déjà disponibles.

Engagement 1 : Mesurer nos impacts – Analyse

Indéniablement, le travail de mesure d'impacts a constitué, ces dernières années, **un chantier majeur pour les ONG** cherchant à mieux prendre en compte les questions environnementales.

Pour le calcul de leurs émissions de gaz à effet de serre, d'abord : les ONG ont travaillé sur les méthodologies et collectes de données, de manière collective (au sein du GT carbone du REH notamment mais pas seulement) ou individuelle. Avec les années, les méthodologies ou périmètres de collecte se sont élargis pour gagner en exhaustivité ou – de manière plus récente et originale – se sont au contraire resserrés pour devenir plus simples et donc plus facilement réplicables. *In fine, la diversité des méthodes soulève une difficulté majeure : comment utiliser ces données pour suivre les trajectoires de décarbonation ?* La question n'est pas nouvelle – on la devinait poindre depuis plusieurs années déjà – mais le rapport de cette année, à travers les détails fournis par les ONG signataires, la met aujourd'hui clairement en évidence. Alors, face à ces difficultés de calcul, on peut se demander : **est-il même raisonnable de réaliser annuellement des BEGES complets ?** Pour alléger le poids de ce travail – qui risque de toute façon de ne pas être jugé prioritaire en ces temps difficiles – ne faudrait-il pas plutôt faire des BEGES de manière plus espacée ? ou de manière plus simple ? Alors que nombre d'ONG ont acquis une solide expérience en calcul de BEGES, il semblerait maintenant intéressant de **réfléchir à une méthodologie simple, pour le calcul, comme pour le suivi, et si possible, harmonisée.**

Les ONG progressent également dans la mesure des impacts environnementaux de leurs projets. Outre la **diffusion croissante du NEAT+**, un nouvel outil, sorti en 2024 et développé par le GT Evaluations Environnementales du REH – **la matrice MERA – a vraisemblablement rencontré un certain succès** dans le secteur humanitaire. Par ailleurs, certaines ONG, ne pouvant pas utiliser les outils standards du fait de la nature de leurs projets, tentent d'utiliser d'autres ressources voire en développent certaines sur mesure. Malheureusement, d'autres ONG restent, elles, assez démunies. Ainsi, alors que certains bailleurs ont fait des évaluations environnementales leur priorité n°1²⁸, et même si des ressources²⁹ ont été produites pour guider les ONG dans ce travail, **les ONG ne semblent pas toutes disposer des mêmes moyens d'agir**. Et alors qu'il n'existe évidemment aucun outil adapté à tous les projets, sur tous les terrains, et à toutes les modalités d'actions des ONG, on voit pourtant se développer une **approche de plus en plus normative**, – écueil somme toute assez classique dans le monde humanitaire³⁰ – visant à inciter les ONG à mieux prendre en compte les impacts environnementaux.

ENGAGEMENT 2 : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Les signataires se sont engagés à : **Se fixer un objectif de réduction en ligne avec les recommandations du GIEC de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'au moins 30 % d'ici 2025.**

OBJECTIFS DE RÉDUCTION

Tel que formulé, l'engagement chiffré reste à préciser : les ONG doivent en effet chacune déterminer leur année de référence ainsi que la nature de leur engagement – en absolu ou en relatif par rapport à leur volume d'activités ; et si en relatif, l'indicateur précis utilisé.

Année de référence	Nombre d'ONG en 2024	Nombre d'ONG en 2025
2019	6	3

²⁸ https://ec.europa.eu/echo/files/policies/environment/common-donor-greening-priority-actions-2025_fr.pdf

²⁹ Le GT Evaluations Environnementales du REH a notamment produit un [mode opératoire standard](#) ainsi qu'une [cartographie des outils existants](#).

³⁰ Voir par exemple, les critiques des standards Sphère : Glasman, J. (2021). *Are humanitarian standards scientific? What sociology of science can teach us about the Sphere standards*. *Humanitarian Alternatives*, (18), 184–197 ; et Heath, C. J. (2011). *Humanitarian Standards analysis: the sphere standards, the keys to accountability or the death of creative disaster response?* Oxford. https://www.academia.edu/587871/Humanitarian_Standards_Analysis_The_Sphere_Standards_The_Keys_to_Accountability_or_the_Death_of_Creative_Disaster_Response?

2020	0	1
2021	4	3
2022	2	3
2023	1	3
Non défini		2
Total	13	15

Tableau 2. Année de référence de l'engagement selon les ONG et évolution des réponses entre 2024 et 2025 (n=15)

Concernant l'année de références, les résultats obtenus cette année font apparaître certains changements par rapport aux éléments indiqués dans le précédent rapport. **4 ONG ont en effet choisi de modifier leur année de référence.** Au final, **l'année de référence varie entre 2019 et 2023.** Pour les 2 ONG signataires depuis 2024, l'année de référence reste encore à définir.

Concernant la nature de la réduction, on constate que **la grande majorité des ONG (11) s'est engagée en valeur relative.** 2 ONG ont choisi la valeur absolue. 1 ONG a choisi d'adopter à la fois la valeur relative et la valeur absolue (-62% en valeur relative par rapport à l'année de référence et -50% en valeur absolue). Enfin 1 ONG – une des ONG nouvellement signataire depuis 2024 – n'a pas encore défini ce point. Ces résultats dénotent par ailleurs des changements par rapport à l'année passée : d'abord, **les 4 ONG qui n'avaient pas encore défini la nature de leur réduction ont toutes choisi, cette année, d'acter un engagement en valeur relative.** Ensuite, une ONG qui avait dit être engagée en valeur relative a corrigé sa position pour la valeur absolue, les réponses des années passées étant erronées.

Nature de la réduction	Nombre d'ONG 2024	Nombre d'ONG 2025	
		2024	2025
Valeur relative	7	11	4 par rapport au chiffre d'affaires
			3 par rapport au nombre d'ETP
			4 n'ont pas encore défini l'indicateur
Valeur absolue	1	2	
A la fois en relatif et absolu	1	1	
Non défini	4	1	
Total	13	15	

Tableau 3. Nature de l'engagement selon les ONG et évolution des réponses entre 2024 et 2025 (n=15)

Pour ce qui concerne les ONG engagées en relatif – c'est-à-dire en relatif par rapport à leur volume d'activités – **un indicateur doit également être défini afin de pouvoir suivre l'évolution de la trajectoire.** Cependant, à ce jour, 4 ONG n'ont encore pas défini cet indicateur. Pour les autres, 4 ONG ont choisi le chiffre d'affaires et 3 ONG ont choisi le nombre d'équivalents temps plein (ETP).

TENDANCES DES TRAJECTOIRES DE DÉCARBONATION

Grâce aux données chiffrées fournies cette année par les répondant·e·s, nous avons **essayé d'évaluer, par ONG, les tendances des trajectoires de décarbonation, conformément à leurs engagements spécifiques** (date de référence et nature de la réduction). Evidemment, les trajectoires ne sont pas nécessairement linéaires. Elles peuvent même varier entre tendance à la hausse et tendance à la baisse. Pour cet exercice, nous n'avons toutefois regardé que la variation entre la date de référence et le dernier BEGES réalisé.

Tendance à la hausse	Tendance à la baisse	Impossible à déterminer
2 ONG : <ul style="list-style-type: none"> +6% en 2024 par rapport à 2021, en valeur absolue +14% en 2024 par rapport à 2021, en valeur absolue 	3 ONG : <ul style="list-style-type: none"> -17% en 2022 par rapport à 2019, relativement au chiffre d'affaires -13% en 2023 par rapport à 2019, relativement au nombre d'ETP 	10 ONG

- -7% en 2024 par rapport à 2020, en valeur absolue

Tableau 4. Évolutions des émissions de gaz à effet de serre des ONG (n=15)

De ce travail se dégage un premier résultat évident : **il est impossible de déterminer la tendance pour les trois quart des ONG (10)**, alors même que 7 d'entre elles sont engagées depuis 2020 ! En effet cette évaluation peut être rendue impossible pour plusieurs raisons : **ou bien les engagements ne sont pas encore précisément définis**, c'est-à-dire qu'il manque la date de référence ou le choix de la nature de la réduction (absolue ou relative ; ou bien l'indicateur pour le relatif) (4 ONG), **ou bien il manque un BEGES de suivi** (5 ONG) **voire un BEGES de référence, suffisamment consolidés**³¹ (5 ONG), ces différentes raisons pouvant s'additionner.

La deuxième chose que l'on constate à travers ce tableau, c'est que les ONG pour lesquelles nous avons pu déterminer des tendances, ne sont pas toutes sur des trajectoires de baisse d'émissions. **2 ONG voient leurs émissions à la hausse tandis qu'elles sont à la baisse pour 3 ONG**.

Comme les années passées et de manière cohérente avec le contenu des stratégies de réduction, **les ONG identifient globalement les achats de biens et services** (qui peuvent représenter jusqu'à 75% de l'empreinte carbone globale), **les déplacements** (notamment aériens) **et la consommation d'énergie comme les principales sources d'émissions**, suivis par les immobilisations et, de manière plus marginale, le fret, la construction et les déchets.

Sans chercher à obtenir des données chiffrées – trop complexes – nous avons donc demandé aux personnes répondantes d'apprécier l'évolution, en valeur absolue, de certaines sources d'émissions de GES, malgré la subjectivité que cela implique. Les résultats illustrent tout d'abord **l'incapacité de la plupart des ONG à apprécier les tendances**, en particulier pour les émissions liées aux biens et services fournis aux populations. Ceci étant dit, là où le plus d'ONG (5) mentionnent une tendance à la baisse, c'est au niveau de l'énergie. Des tendances à la hausse sont cependant également indiquées pour les émissions liées aux déplacements (3 ONG) et aux biens et services fournis aux populations (5 ONG).

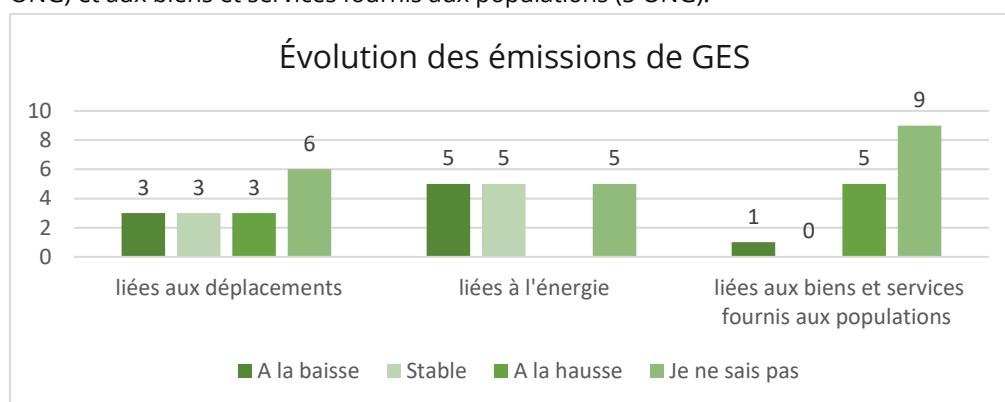


Figure 4. Analyse croisée des questions « Comment ont évolué, plus spécifiquement, les émissions de fonctionnement liés : aux déplacements, à l'énergie et aux biens et services fournis aux populations ? » (n=15)

Concernant les déplacements, des personnes répondantes expliquent les baisses observées par la mise en place de stratégie limitant les déplacements aériens (1 ONG), la poursuite des effets post-covid (1 ONG) ou simplement par la diminution du nombre d'ETP. Les hausses de ces émissions, quant à elles, seraient liées à l'augmentation du nombre de vols avec escale et de vols courts pour des raisons sécuritaires (1 ONG), ou simplement à l'augmentation du nombre de missions (2 ONG).

³¹ C'est-à-dire qu'au-delà des choix méthodologiques et difficultés rencontrées, ces BEGES peuvent être considérés comme représentatifs de l'empreinte carbone globale de l'organisation pour une année donnée. En réalité peu de BEGES semblent pouvoir être considérés comme tels (voir le tableau 1 et les * qui ont été mises).

Concernant l'énergie, l'installation de systèmes solaires (6 ONG) a contribué à une baisse des émissions, bien que deux ONG ayant solarisé des bureaux n'aient indiqué que des émissions stables. Par ailleurs, ici encore, la diminution du volume d'activités (3 ONG) tire logiquement les émissions à la baisse. Une autre ONG mentionne, de son côté, une augmentation du volume d'activités (1 ONG) pouvant expliquer la stabilité des émissions malgré les efforts fournis. En outre, une ONG explique la baisse par une utilisation croissante de véhicules hybride tandis que trois autres soulignent une baisse de la consommation de gaz et d'électricité, notamment par la réduction de la puissance aéraulique ou encore la limitation de la climatisation dans certains pays. Enfin, une ONG souligne sa marge de manœuvre limitée du fait de son accueil dans les bâtiments d'une autre structure.

Concernant les biens et services fournis aux populations, seule la baisse du volume d'activités est mentionnée pour expliquer la baisse de ces émissions (1 ONG). Inversement, la hausse de ces émissions serait corrélée à l'augmentation des achats – donc du volume d'activités. Une autre ONG évoque une augmentation des transferts monétaires, au facteur d'émissions très élevé, pour expliquer cette hausse d'émissions. À noter que plusieurs organisations font ici référence aux limites de la comptabilité carbone pour mettre en évidence le problème de comparabilité. Par ailleurs, une ONG ayant indiqué ne pas connaître l'évolution de ces émissions a néanmoins indiqué, en commentaires, que celles-ci devaient avoir fortement chuté, en lien avec la diminution importante du volume d'activités. Enfin, une ONG indique ne pas fournir de biens et services aux populations tandis qu'une autre précise qu'elle ne suit pas ce poste d'émissions.

ÉLABORATION DES STRATÉGIES DE DÉCARBONATION

13 ONG disent disposer d'une stratégie de réduction des émissions carbone, établie à partir du calcul de leur empreinte.

Pour 11 ONG, la situation n'a pas changé depuis l'année dernière. Les ONG s'inscrivent simplement dans la continuité de leur stratégie, ou bien sont toujours bloquées dans le développement de leur stratégie faute de ressources dédiées. Pour les 4 autres, les changements mentionnés sont les suivants :

- Elaboration d'une feuille de route et trajectoire de décarbonation (1 ONG) ;
- Développement de plans d'actions au niveau des terrains, basés sur le cadre global de la feuille de route (2 ONG) ;
- Mise à jour d'un plan d'action annuel (1 ONG).

Une des personnes répondantes souligne par ailleurs que **le développement de plans d'actions au niveau des terrains est une piste intéressante pour opérationnaliser un cadre global**, souvent jugé assez abstrait. Toutefois, le manque de moyens pour les mettre en œuvre reste une limite majeure.

Dans ces stratégies, on retrouve de nombreuses thématiques et actions similaires entre les ONG. En particulier, et comme les années précédentes, **trois thématiques sont jugées prioritaires : les déplacements, les achats et l'énergie**. Nous détaillons ci-dessous les différentes thématiques et actions mentionnées :

Thématiques	Actions mentionnées
Déplacements (10 ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation et optimisation des déplacements (aériens notamment) - Politique voyage en cours d'élaboration ou déjà appliquée - Mutualisation des déplacements sur le terrain - Priorité aux vols directs - Promotion des transports bas carbone pour les trajets de moins de 6h - Réduction de moitié des temps collectifs en présentiel
Achats (10 ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de critères d'achats écologiques/durables pour les appels d'offres - Recherche d'alternatives pour les postes très émissif (denrées alimentaires, kits hygiène, ciment, bétail, etc.)
Energie (8 ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation d'énergie

	<ul style="list-style-type: none"> - Solarisation des infrastructures - Promotion des énergies renouvelables - Passage à un parc automobile hybride ou électrique - Isolation des locaux
Déchets (5 ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et mise en place d'une gestion responsable des déchets - Promotion et mise en place d'une gestion spécifique des déchets médicaux - Recherche de stratégies de recyclage locales (pour DEEE notamment)
Numérique (4 ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du parc informatique - Développement d'une politique d'achats responsables - Promotion d'achats reconditionnés - Renouvellement raisonné du matériel informatique - Politique de suppression automatique des données (ex. Teams)
Bâtiments (2 ONG)	<ul style="list-style-type: none"> - Conception bioclimatique - Identification de matériaux à faible teneur carbone ou recyclés
Fret (2 ONG)	<i>Pas d'action spécifique mentionnée</i>

Tableau 5. Actions de réduction d'empreinte carbone par thématiques (n=14 ; pour chaque thématique, le nombre d'ONG l'ayant mentionnée est mis entre parenthèse)

Outre ces thématiques et points d'actions, certaines personnes répondantes indiquent des **éléments d'apprentissage et de gouvernance** faisant partie intégrante de leur stratégie, afin de favoriser l'appropriation collective des enjeux environnementaux. Deux ONG mettent ainsi en avant des actions de **formation des équipes** et de **sensibilisation aux bonnes pratiques**, considérées comme un levier essentiel pour ancrer durablement les comportements écoresponsables et améliorer la mise en œuvre des politiques environnementales. Par ailleurs, une ONG insiste sur la nécessité de laisser aux missions une **autonomie locale dans la priorisation des actions de décarbonation**. Cette approche permet d'adapter les stratégies globales aux réalités opérationnelles et d'assurer une transition plus pragmatique et pertinente.

« Chaque mission sera autonome sur la priorisation de ses actions de décarbonation, en fonction de leur contexte, besoins et contraintes. »

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS POUR LA DÉCARBONATION

7 des 15 ONG indiquent avoir bénéficié, au cours des douze derniers mois, de partenariats pour travailler à la réduction de leur empreinte carbone.

2 ONG mentionnent des appuis d'organisations externes – souvent via des mécénats de compétences – pour le calcul de BEGES (GCI et Wavestone). Une ONG indique être partenaire du Climate Action Accelerator depuis 2021. Une autre précise que « plusieurs programmes ont sollicité l'appui d'organisations spécialisées pour les accompagner dans leur démarche de réduction de leur empreinte carbone », sans donner plus de détails.

De manière plus clairement opérationnelle, une ONG indique un partenariat avec un **transporteur qui a fourni des conteneurs de stockage mobile pour les pharmacies de l'ONG**, les précédents espaces de stockage étant mal isolés. Une autre ONG mentionne la mise en œuvre d'un **projet de transition énergétique et de gestion des déchets** avec des partenaires (Hulo, Electriciens sans frontières et Véolia). Enfin, une autre ONG évoque la mise en place – encore embryonnaire – d'un réseau de consultant·e·s associé·e·s, devant contribuer, à terme, à la réduction des déplacements aériens.

LES DÉFIS DE LA DÉCARBONATION ET LES FAÇONS DE LES SURMONTER

Dans leurs efforts de décarbonation, les ONG rencontrent de nombreux défis, dont certains ont déjà été soulignés dans le précédent rapport de suivi :

- La plupart des ONG (10) signalent un **manque de ressources, qu'elles soient financières, humaines ou techniques**, limitant leur capacité à suivre les émissions, former les équipes ou mettre en place des actions structurantes ;
- Près de la moitié mentionnent également des **difficultés d'adhésion et de conduite du changement**, qu'il s'agisse de priorités opérationnelles concurrentes, ou de résistances au changement personnelles ou culturelles. Certaines ONG essaient de surmonter ces difficultés en misant sur la **flexibilité, la créativité, le dialogue et le travail de co-construction** ;
- Deux ONG indiquent également que **certaines demandes de partenaires financiers** (déplacements, programme d'élevage, etc.) **induisent des émissions importantes**, pourtant potentiellement évitables. Pour mieux y faire face, les ONG essaient de mettre en place des processus de « go/no go » ou cherchent à négocier avec leurs partenaires ;
- Une ONG détaille les difficultés du **passage au fret maritime** du fait de certains processus d'achats longs (par exemple pour les médicaments), ou en raison de la difficulté à obtenir des avances de fonds par certains bailleurs.
- La **décarbonation des achats constitue un défi majeur** pour les ONG qui, du reste, ne peuvent avoir que peu d'influence sur ce point. À ce sujet, une ONG mentionne cependant les efforts de décarbonation du mix énergétique chinois, laissant présager une baisse de certains facteurs d'émission permettant d'envisager des baisses d'émissions sur certains produits, notamment sur les panneaux solaires.
- Remarque inhabituelle, une ONG parle du télétravail comme d'un frein à la réduction d'émissions. En effet, du fait du télétravail, **les collaborateur·rice·s vivent aujourd'hui plus loin du bureau** et, comme il ne s'agit que de télétravail partiel, cela a entraîné une hausse des émissions de déplacements domicile-travail.
- Enfin, face aux défis de la mesure carbone, une ONG indique choisir une **approche pragmatique, dépriorisant la phase de calcul d'émissions pour favoriser le passage à l'action**.

Pour continuer d'avancer dans la voie de la décarbonation, certaines pistes et ajustements sont envisagés par les ONG. Il s'agit avant tout de la mise à jour des feuilles de routes et plan d'actions (6 ONG), par exemple pour mieux cibler les achats les plus émissifs ou pour ajuster le plan à la nouvelle situation RH. Mais les ONG évoquent aussi d'autres idées : la remobilisation des équipes grâce à la révision des cibles de décarbonation de la déclaration (Voir *Dynamique environnementale de l'aide internationale*) (1 ONG) ; l'élaboration de projets spécifiquement tournés vers les enjeux environnementaux (1 ONG) ; l'intégration de mesures d'atténuation dans les projets d'adaptation (1 ONG) ; la mutualisation des déplacements (1 ONG) ; des efforts de plaidoyers vis-à-vis des partenaires financiers pour faire accepter la limitation des déplacements aériens (1 ONG) ; et enfin, la consolidation d'un réseau de partenaires locaux (1 ONG).

Penser les mesures d'atténuation au travers de projets d'adaptation : la bonne pratique des projets CRESH portés par ALIMA, au Tchad, et Terre des hommes au Bangladesh

On le sait, face à l'inertie du système climatique, le monde va devoir s'adapter, et vite. Fortes de ce constat, les ONG développent de plus en plus des projets d'adaptation ou de résilience. En revanche, les projets portant spécifiquement sur les enjeux d'atténuation sont rares car, dans les pays du Sud, la priorité opérationnelle est d'abord, légitimement, à l'adaptation. Pour pallier cette difficulté, les projets CRESH (Climate Resilient and Environmentally Sustainable Healthcare), menés par ALIMA au Tchad, ou encore par Terre des hommes au Bangladesh, avec l'accompagnement du Climate Action Accelerator, cherchent à intégrer de manière systématique des mesures d'atténuation dans les systèmes de santé. Sur la base d'une Évaluation de la Vulnérabilité et des Capacités Climatiques (EVC) menée au niveau d'un centre de santé primaire ou secondaire, les équipes projets identifient donc à la fois des mesures d'adaptation et d'atténuation – certaines mesures pouvant être d'ailleurs les mêmes. Ainsi, les projets prévoient l'installation de dispositifs solaires, la mise en place d'un protocole de gestion de l'énergie pour réduire la

consommation, le renforcement des infrastructures de gestion des déchets, l'évaluation des possibilités de recyclage, ou encore la formation du personnel à la gestion responsable de l'eau, l'énergie, les déchets.

À l'heure où les ONG traversent une crise existentielle et où nombre de protagonistes appelle à se recentrer sur les enjeux opérationnels, cette manière de penser et de mettre en œuvre les projets pour inclure, autant que possible, des mesures de réduction d'empreinte environnementale, semble particulièrement pertinente. Si cette idée pourrait d'ailleurs être déclinée à l'ensemble des projets d'aide internationale, viser spécifiquement les projets d'adaptation présente l'avantage de mettre en résonnance les enjeux d'adaptation et d'atténuation dans une vision intégrée des enjeux environnementaux et climatiques.

Encadré 4. Penser les mesures d'atténuation au travers de projets d'adaptation : la bonne pratique des projets CRESH portés par ALIMA, au Tchad, et Terre des hommes au Bangladesh

PERSPECTIVES SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE DÉCARBONATION DE 2025

Pour ce rapport, alors que l'année 2025 était déjà bien entamée au moment du questionnaire et même si les ONG signataires ne disposent, bien sûr, pas encore de chiffres consolidés pour cette année-là, celles-ci ont été invitées à partager leurs perspectives quant à l'atteinte de leur objectif de décarbonation à 2025 – soit, pour rappel, -30% de réduction d'émissions de GES.

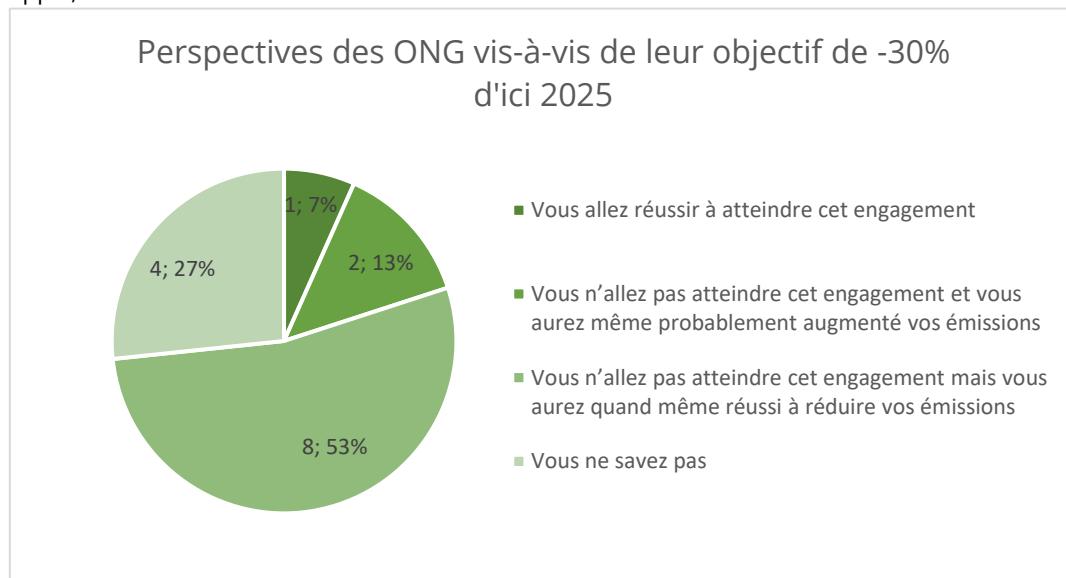


Figure 5. Réponses à la question « Ainsi, par rapport à l'engagement de décarbonation pris pour la première échéance (-30% d'ici 2025), vous pensez que :... » (n=15)

Les résultats montrent **qu'une seule ONG estime qu'elle réussira à tenir cet engagement**, précisant même qu'elle avait déjà atteint une réduction de 39% de l'intensité carbone de son chiffre d'affaires en 2024. **8 ONG pensent que, d'ici la fin de l'année, elles auront tout de même réussi à réduire, bien que dans une moindre mesure, leurs émissions**, grâce aux différentes actions de décarbonation déjà mises en place, ou encore à la réduction du mixte énergétique chinois. L'une d'entre elles souligne toutefois que la question est particulièrement difficile, compte tenu des coupes budgétaires de cette année. **2 ONG considèrent en revanche qu'elles n'auront pas réussi à réduire leurs émissions, voire qu'elles les auront augmentées, ce qu'elles expliquent par la hausse de leur volume d'activités**, indiquant néanmoins que des émissions auront pu être évitées grâce aux efforts de décarbonation. Enfin **4 ONG ont préféré répondre qu'elles ne savaient pas** du fait de l'absence actuelle de mesure pour 2025. L'une d'entre elles estime qu'il sera possible de constater une baisse des émissions en valeur absolue du fait de la réduction du volume d'activités de 2025, mais aussi, peut-être une baisse d'émissions en valeur relative, du fait du gel des déplacements internationaux induites par les coupes budgétaires. Une autre ONG indique que des efforts ont été réalisés sur la consommation d'énergie et les transports, sans pour autant savoir si ceux-ci auront permis de compenser éventuellement d'autres émissions supplémentaires.

Engagement 2 : Réduire notre empreinte carbone – Analyse

De quoi cet objectif chiffré de réduction est-il le nom ? La déclaration et son engagement phare n°2 sur les objectifs de décarbonation n'ont-ils été **qu'un signal de mobilisation** autour des enjeux carbone ou correspondent-ils vraiment à un contrat volontairement choisi par les ONG ?

Il est clair que les **difficultés liées à la mesure carbone constituent une contrainte majeure** que les ONG n'avaient peut-être pas bien anticipée quand elles ont signé la déclaration. Si certains éléments peuvent être suivis relativement facilement (par exemple les déplacements ou les consommations énergétiques), d'autres sont largement plus compliqués et les mesures très incertaines (notamment pour les achats de biens et services). Alors, le calcul de l'empreinte carbone d'une ONG serait-il une gageure ? Et comment faire pour suivre et évaluer cet engagement ? D'autant que le contexte économique actuel de l'aide internationale est en train de se durcir considérablement, rendant **de plus en plus difficile l'investissement de ressources dans la mesure d'empreinte carbone**. Et au fond, la mesure est-elle vraiment prioritaire par rapport au passage à l'action ?

Ces difficultés et le manque de visibilité qu'elles génèrent expliquent peut-être en partie pourquoi **certaines ONG peinent à clarifier de manière définitive leurs engagements** (date de référence, nature de la réduction, indicateurs en relatif). Mais cette absence de précision pourrait aussi être le signe d'une forme de désintérêt des structures de gouvernance quant à leur engagement ou pire, une façon de ne pas prendre de risques en s'engageant de manière trop précise. Cela étant, soulignons que plusieurs ONG ont explicité leurs engagements depuis l'année dernière – en s'engageant le plus souvent en valeur relative – et seules 4 ONG doivent encore se positionner.

Que pouvons-nous dire malgré tout des trajectoires de décarbonation ? À ce jour, **il est possible de dresser des tendances pour seulement 5 ONG**. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, toutes ces ONG ne sont pas sur des trajectoires de baisse. **Pour deux d'entre elles les émissions ont manifestement augmenté**. À noter qu'il s'agit ici de trajectoires en valeur absolue – conformément à leur choix d'engagement. Ces hausses peuvent donc être simplement dues à des augmentations de volume d'activités, sans présumer des résultats des efforts de décarbonation. Toutefois, sans informations complémentaires, **les évolutions en valeur absolues restent impossibles à interpréter**. De même, la diminution des émissions en valeur absolue d'une ONG ne permet pas de savoir si celle-ci est le fruit d'efforts de décarbonation ou si elle reflète plutôt la baisse du volume d'activités. Il reste néanmoins satisfaisant de constater que **des trajectoires de baisses sont observées pour 3 ONG** et il faut espérer que les ONG qui ne disposent pas de données soient effectivement dans la même voie.

Bien que non étayées par des données chiffrées, les trajectoires de décarbonation sont peut-être également amorcées dans les autres ONG puisque **la plupart d'entre elles ont mis en place des stratégies de décarbonation**, – essentiellement sur les déplacements, les achats et l'énergie. À travers ces stratégies, ce sont d'ailleurs les enjeux environnementaux dans leur ensemble – au-delà des questions purement carbone – qui sont considérés, démontrant le souci des ONG à **ne pas s'enfermer dans « un tunnel carbone »**. En outre, plusieurs ONG semblent porter une **attention particulière à l'autonomie de leurs missions terrain**, laissant ces dernières prioriser et piloter les mesures qui leur semblent les plus adéquates. On voit également que pour atteindre leurs objectifs, **les ONG essaient d'explorer des partenariats**, que ce soit avec des acteurs de solidarités internationales ou des acteurs privés.

Cependant, **les défis sont toujours de taille et n'ont pas beaucoup changé** : manque de ressources, résistances au changement, absence d'alternatives – notamment sur les achats –, attentes contradictoires de partenaires financiers, etc. Ces défis mettent en évidence l'impossibilité pour les ONG de réussir leur transition écologique seules car celle-ci **dépend aussi de facteurs externes** sur lesquels les ONG n'ont pas la main. C'est pourquoi la réduction de l'empreinte carbone des ONG ne peut être **qu'une affaire collective**. C'est aussi certainement **ce qui explique le problème de redevabilité** des ONG vis-à-vis de leur engagement. Dans quelle mesure peuvent-elles être tenues comptables de résultats qui ne dépendent pas que d'elles ?

Décembre 2025

Malgré tout, la grande majorité des ONG reste pourtant résolument optimiste, considérant que d'ici la fin de l'année 2025 – échéance du premier engagement de -30% d'émissions –, elles auront réussi à baisser leurs émissions. Résultat surprenant au regard des chiffres obtenus, il traduit ici avant tout leur **intention de souligner que des actions de réduction d'empreinte carbone ont bien été mises en place** et que si les résultats ambitieux qui étaient visés ne seront probablement pas au rendez-vous, les ONG n'ont pas « rien fait ». Pour finir, vues les dates des prochains BEGES planifiés, nous savons d'ores et déjà **qu'il ne sera pas possible, l'année prochaine, de dresser un bilan quantifié de l'atteinte des objectifs de décarbonation de -30% à 2025**. Cette limite ne semble pas représenter un problème majeur pour la plupart des ONG qui considèrent, au fond, que l'enjeu n'est pas tant l'atteinte d'objectifs chiffrés que l'intégration progressive et transversale des enjeux environnementaux dans leurs organisation et leurs projets.

ENGAGEMENT 3 : ADAPTER NOTRE ACTION HUMANITAIRE FACE À CES NOUVEAUX ENJEUX

Les signataires se sont engagés à :

- *Intégrer une analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble de leurs actions et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent.*
- *Réduire les impacts négatifs et favoriser les actions humanitaires et de développement ayant un impact positif sur l'environnement et le climat.*
- *Développer et faire appel à des expertises locales en lien avec les engagements du Grand Bargain sur la localisation.*

INTÉGRER UNE ANALYSE DES RISQUES CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Au total, **12 ONG disent analyser les risques climatiques et environnementaux sur leurs projets**, soit 4 de plus que l'année précédente. Pour ces analyses, les ONG mentionnent les outils les outils d'évaluation environnementale rapide déjà détaillés dans *Engagement 1 : Mesurer nos impacts*, en particulier le NEAT+ (4 ONG), la MERA (3 ONG) ou encore des outils internes. Cette année – illustration de l'arrivée de la Croix Rouge française parmi les signataires – l'EVCA ([Enhanced Vulnerability And Capacity Assessment](#)), une méthodologie d'évaluation des vulnérabilités et capacités développée par le mouvement de la Croix-Rouge et conduite sur près de la moitié de leurs projets, a également été mentionnée. En outre, deux ONG indiquent utiliser le « [Climate Vulnerability and Capacity Analysis](#) » (CVCA), développé par CARE, et combiné de manière ad hoc avec des outils internes. Une de ces ONG précise par ailleurs que des **formations à ces analyses et outils sont dispensées à certaines équipes locales**. Enfin, si plusieurs ONG (3) soulignent l'**utilisation croissante de ces analyses de risques, celles-ci ne sont jamais systématiques**.

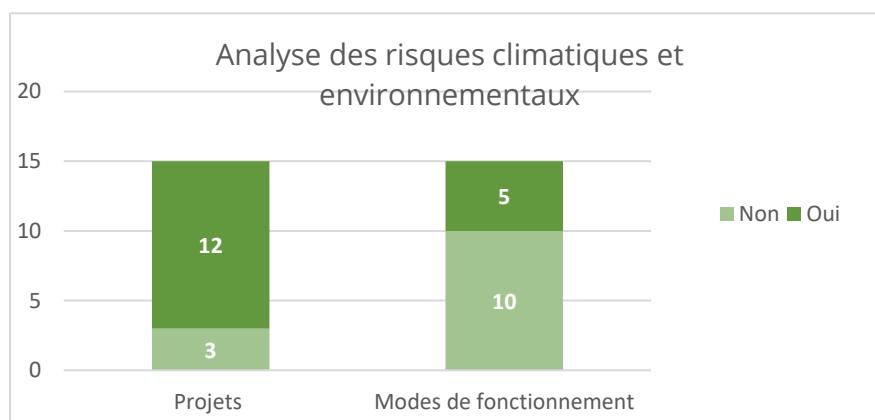


Figure 6. Réponses aux questions « Est-ce que vous analysez les risques climatiques et environnementaux sur vos projets ? » et « Est-ce que vous analysez les risques climatiques et environnementaux sur vos modes de fonctionnement (bureaux, supply chains, transports, etc.) ? » (n=15)

Mais **au-delà des projets, les organisations considèrent-elles les risques climatiques et environnementaux sur leurs propres modes de fonctionnement ?** De même que l'épidémie de Covid-19 avait significativement entravé le fonctionnement des ONG, la hausse des

Décembre 2025

températures, les inondations, et autres phénomènes climatiques voire environnementaux, ne sont-ils pas susceptibles de mettre à mal les capacités d'action des ONG ? **10 ONG disent ne pas le considérer.** Parmi les 5 autres, seules deux ONG mentionnent des outils : un outil d'auto-évaluation non spécifique à ce sujet ; et une liste de contrôle répertoriant toutes les étapes nécessaires à l'examen des plans d'approvisionnement envoyés par les pays au service logistique du siège pour approbation. Une partie de cette liste, dont la dernière mise à jour remonte à plus de trois ans, consiste à évaluer les risques environnementaux et à proposer des mesures d'atténuation des risques. Enfin, les 3 autres ONG déclarent faire ce type d'analyse sans que cela ne repose sur des outils ou procédures.

RÉDUIRE LES IMPACTS NÉGATIFS ET FAVORISER LES ACTIONS HUMANITAIRES ET DE DÉVELOPPEMENT AYANT UN IMPACT POSITIF

Concernant les projets, certaines actions spécifiques sont mises en place selon les risques identifiés mais, pour la plupart des ONG, de manière non systématique. Seule une ONG indique que la résilience climatique doit obligatoirement être intégrée de manière transversale dans tous ses projets. Cela peut-être via l'inclusion de pratiques agroécologiques, la conduite d'analyse de vulnérabilité climatique les projets de sécurité alimentaire, ou encore en intégrant des « crisis modifiers »³² dans les lignes budgétaires des projets afin de répondre à d'éventuels aléas climatiques. Une autre ONG donne un exemple pour illustrer comment ses pratiques ont récemment changé pour mieux inclure des mesures d'adaptation aux changements climatiques : « *pour nos projet WASH, les infrastructures construites ou restaurées intègrent des pratiques comme le rehaussement pour faire face aux inondations* ». **5 ONG indiquent toutefois ne pas avoir identifié ou mis en place de mesures spécifiques sur ces projets.**

Au-delà du « do no harm », **la plupart des ONG (10) cherchent également à mettre en œuvre des actions à impacts positifs sur l'environnement.** Cela peut même concerter des projets entiers, dont l'objectif principal est de renforcer la résilience de tels ou tels acteurs. Ainsi, certaines ONG travaillent de plus en plus sur la restauration de terres dégradées, du reboisement, la végétalisation de bâtiments, la séquestration du carbone dans les sols, la gestion des ressources en eau, l'amélioration de pratiques agricoles ou encore sur les systèmes de gouvernance des ressources naturelles. Néanmoins, comme le souligne une ONG, « **des risques de maladaptation existent** ».

Concernant les modes de fonctionnement, peu d'exemples ont été partagés. Une ONG indique protéger et surélever maintenant ses groupes électrogènes, ou encore isoler plus fortement ses lieux de stockage de médicaments dans les zones au climat très chaud.

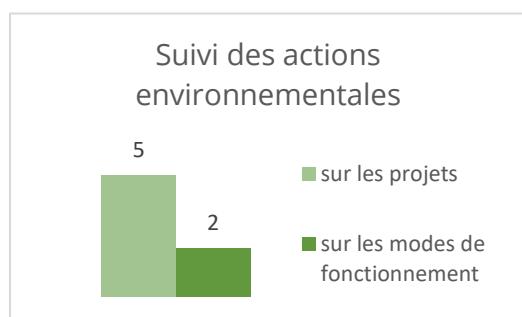


Figure 7. Suivi des actions environnementales sur les projets modes de fonctionnement (n=15, plusieurs réponses possibles)

Le suivi des actions mises en place dans les projets semble également peu développé (5 ONG), *a fortiori* pour celles concernant les modes de fonctionnement (2 ONG). Une ONG a développé un outil interne spécifique – le « Green Reduction & Adaptation Support Plan » (GRASP) – qu'elle utilise sur l'ensemble de ses projets. Trois autres ONG indiquent plutôt essayer de fonctionner selon le système de suivi-évaluation de chaque projet en y intégrant simplement les nouvelles actions d'atténuation ou d'adaptation. Cela concerne toutefois un nombre limité de projets.

³² Il s'agit d'un outil classique de programmation humanitaire qui permet à une organisation déjà active dans une zone d'adapter rapidement son projet lorsqu'une crise soudaine survient.

« [Il n'y a] pas de système de suivi systématique, mais le petit nombre d'initiatives nous permet pour l'instant de suivre ça « manuellement ». Mais nous allons devoir penser à un système plus robuste. »

DÉVELOPPER ET FAIRE APPEL À DES EXPERTISES LOCALES EN LIEN AVEC LES ENGAGEMENTS DU GRAND BARGAIN SUR LA LOCALISATION

Au cours des douze derniers mois, **7 ONG déclarent avoir eu recours à des expertises locales** pour adapter leurs projets ou modes de fonctionnement. Ces expertises peuvent être présentes **dans les équipes locales des ONG** (2) qui disposent alors directement de compétences techniques sur le climat et de l'environnement. Ces expert·e·s sont souvent recruté·e·s de manière spécifique pour certains projets. Une ONG indique également renforcer ces équipes locales via des formations. Mais les ONG peuvent également s'appuyer sur des **expertises externes via des associations ou institutions de recherche locales**. Ainsi, une ONG collabore avec une association locale de protection des zones humides en Irak et avec l'université de Maroua au Cameroun pour un projet d'agroécologie. Des partenariats peuvent également être **établis avec des partenaires internationaux présents sur place disposant de compétences spécifiques**, par exemple en matière de lutte contre les inondations ou pour l'intégration de ressources issues de la faune et de la flore sauvages dans les stratégies de nutrition. Enfin, comme le souligne une ONG, **le travail mené sur l'environnement et le climat peut utilement s'articuler avec celui sur la localisation et les partenariats équitables**.

Engagement 3 : Adapter notre action humanitaire face à ces nouveaux enjeux – Analyse

Si **l'analyse des risques climatiques et environnementaux des projets semblent se développer**, notamment en lien avec les évaluations environnementales, **les risques sont en revanche rarement analysés pour ce qui concerne les modes de fonctionnement des ONG**. Pour cela les ONG disposent d'ailleurs de peu d'outils et méthodologies. Dans tous les cas, ce travail n'est jamais systématique, signe d'une marge de progression possible.

Pourtant, les ONG essaient de mettre en place certaines actions pour mieux prévenir ces risques. Cela peut passer par des **activités de projets spécifiques, des modalités de réponses plus sensibles aux risques, ou encore des montages budgétaires permettant de débloquer des fonds lorsque ces risques se concrétisent**. Ces démarches ne constituent cependant pas encore un mode opératoire habituel et le suivi de ces actions paraît encore trop limité.

Les ONG cherchent en outre à s'appuyer sur des expertises locales, essentiellement via leurs propres ressources humaines et, de manière apparemment plus marginale, sur des associations et institutions locales. Comme le suggère l'engagement n°3 de la déclaration, **la mise en œuvre d'actions environnementales va pourtant de pair avec l'agenda localisation**, poursuivi par le secteur de l'aide internationale. À la fois promue pour des raisons d'efficacité et de positionnements éthiques pour une meilleure répartition du pouvoir, **la localisation permet en effet de recontextualiser les enjeux environnementaux et les manières d'y répondre**. Loin des approches génériques – du reste, souvent imaginées au Nord Global –, la prise en compte des contextes locaux et de leurs acteurs est en réalité une condition à l'opérationnalisation de l'agenda environnemental. Ainsi, les efforts initiés en ce sens méritent d'être poursuivis.

ENGAGEMENT 4 : COMMUNIQUER

Les signataires se sont engagés à : **Rendre ces informations publiques dès que disponible et ce, de manière annuelle.**

L'enquête de cette année montre que **certaines ONG continuent de communiquer sur leurs politiques environnementales, leurs BEGES ou leurs objectifs de réduction** tandis que d'autres indiquent ne pas avoir fait de nouvelles communications au cours des douze derniers mois³³. Les communications peuvent être éventuellement restreintes à la sphère interne, notamment pour ce qui concerne les politiques environnementales. On note également que **deux ONG, qui disposent pourtant d'un BEGES, ont pour l'instant choisi de ne pas communiquer dessus**, ni en interne, ni en externe.

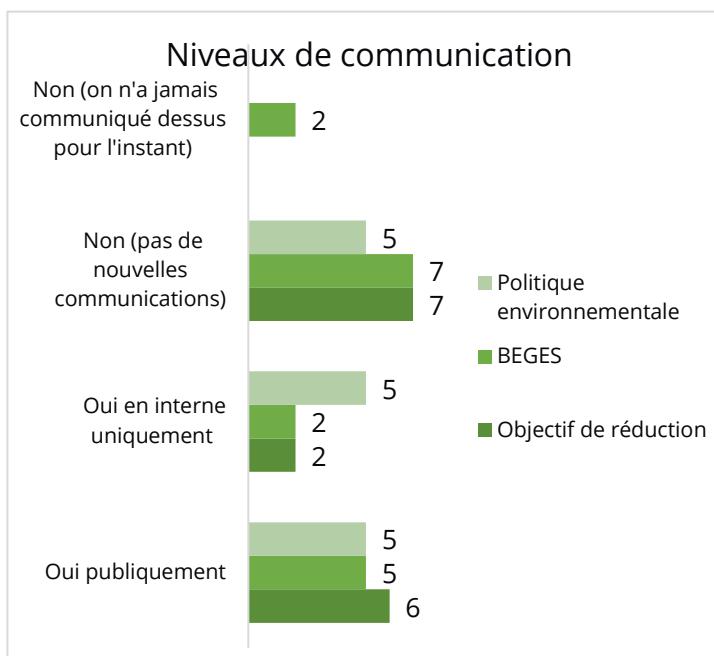


Figure 10. Analyse combinée des questions « Au cours des douze derniers mois : avez-vous communiqué sur vos objectifs de réduction ; sur vos BEGES ; sur votre politique environnementale ? » (n=15)

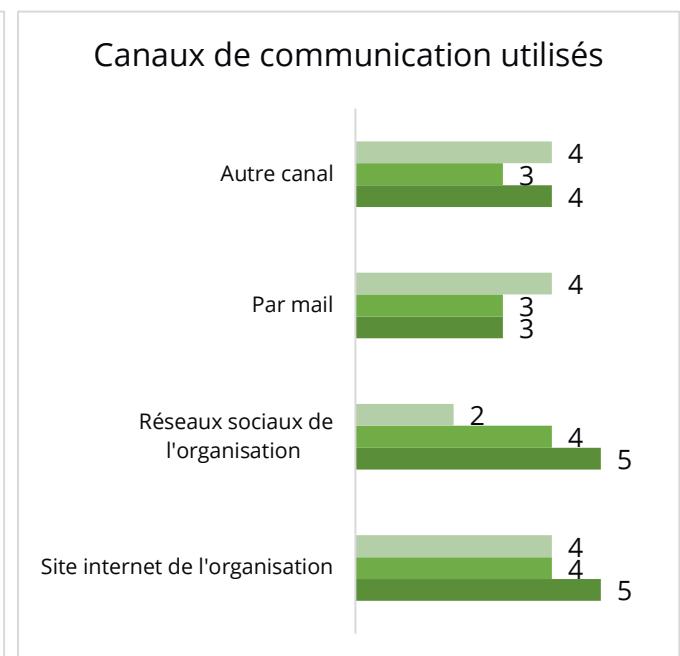


Figure 11. Réponses aux questions « Quels canaux avez-vous utilisés pour communiquer sur vos objectifs de réduction ; sur vos BEGES ; sur votre politique environnementale ? » (n=15)

Les ONG communiquent via différents canaux. Si les sites internet et les réseaux sociaux constituent des canaux classiques de communication, certaines ONG indiquent également d'autres modalités : des événements tels que des conférences et webinaires (internes ou publiques), l'intranet des organisations ainsi que les groupes de travail du REH.

En regardant sur les sites internet des différentes ONG, on constate par ailleurs **que seulement 4 ONG ont une page internet dédiée à leur transition écologique**, facilement accessible sur leur site internet³⁴. Parmi elles, une seule fait référence à la déclaration d'engagement.

Nous avons par ailleurs regardé sur les sites internet et dans les politiques environnement des ONG si la déclaration d'engagement, les objectifs de décarbonation ou le REH étaient mentionnés.

Les résultats font apparaître un **niveau de communication de ces éléments relativement faible**. Certains apparaissent dans des actualités – qui remontent parfois à plus de quatre ans –, ou dans les politiques

³³ Il est probable que certaines ONG ayant répondu « non (pas de nouvelle communication) » auraient plutôt dû répondre « non (on n'a jamais communiqué dessus pour l'instant) ». C'est le cas par exemple d'ONG qui ne disposent pas de BEGES finalisé.

³⁴ C'est-à-dire clairement visible dans leur menu.

environnementales. Si la mention du REH peut être jugée accessoire, **le faible niveau de référence à la déclaration et à ses cinq engagements, en revanche, interroge sur le niveau d'appropriation de ces engagements et sur la volonté des organisations de s'inscrire pleinement dans une dynamique collective**³⁵.

	Actualités	Politique environnementale ³⁶
éclaration d'engagement	7 ONG	4 ONG
Objectifs carbone	8 ONG	7 ONG
REH	4 ONG	5 ONG

Tableau 6. Mention de la déclaration d'engagement, des objectifs de décarbonation et du REH dans les communications publiques des ONG

Enfin, même les objectifs de décarbonation autour desquels se concentre majoritairement l'attention, ne sont mentionnés que dans les politiques environnementales de 7 organisations signataires. Plus surprenant encore, une ONG évoque des objectifs carbone distincts à différents endroits de son site internet.

Enfin, **seules 4 ONG ont communiqué de manière publique et détaillée** – c'est-à-dire avec un rapport explicitant la méthodologie suivie - **les résultats de leurs BEGES**. Parmi elles **seules 3 ONG précisent un suivi de leur trajectoire de décarbonation** (une sur son site et dans son rapport annuel ; une dans un rapport spécifique en ligne ; une dans son rapport annuel seulement).

Engagement 4 : Communiquer – Analyse

L'engagement de communication pris dans la déclaration d'engagement n'explicitait certes pas les informations qui devaient être rendues publiques annuellement. Considérant que cet engagement visait à répondre à la fois à un enjeu de redevabilité vis-à-vis des engagements pris, et à un enjeu de capitalisation afin d'éclairer d'autres acteurs dans la construction et la mise en œuvre de leur stratégie environnementale, on pouvait raisonnablement attendre des ONG qu'elles communiquent, de manière publique, sur leurs politiques environnementales, les actions mises en place et le suivi de leurs engagements. Or, les résultats obtenus font apparaître une tout autre réalité.

D'abord, malgré le travail réalisé sur la mesure de l'empreinte carbone, **peu de BEGES sont partagés publiquement**. Du reste, il arrive que des résultats de BEGES soient présentés sans que la méthodologie n'ait été détaillée, ce qui est évidemment problématique compte tenu des différences méthodologiques existantes. *A fortiori, très peu d'ONG rendent compte publiquement de leur trajectoire de décarbonation.* On a déjà explicité les difficultés de la mesure carbone pouvant justifier cette absence mais d'autres méthodes et communications pourraient certainement venir remplacer ce travail quantitatif fastidieux. *A minima*, un mot de suivi pourrait apparaître dans les communications des ONG pour faire part des difficultés rencontrées.

Ensuite, on constate que la déclaration d'engagement, voire les objectifs de décarbonation, sont très souvent absents des politiques environnementales. S'il peut s'agir d'un oubli ou d'un simple effet de calendrier, cette absence de référence traduit aussi en creux un **faible sentiment de redevabilité à l'égard de ces engagements**. Il est vrai que certaines ONG, signataires de la déclaration en 2020, ont depuis, progressé de leur côté et se sont en quelque sorte « émancipées » de cet engagement collectif initial.

Par ailleurs, la faible communication publique pourrait également venir plus simplement d'un **faible niveau de dialogue, en interne de chaque ONG**, entre les personnes en charge des questions environnementales

³⁵ Cela est d'autant plus étonnant que les ONG signataires se sont fortement impliquées dans la révision de la Déclaration et ont, à plusieurs reprises, souligné l'importance de « rester soudées autour d'un objectif commun » (voir la [note de positionnement du REH sur les cibles de la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat](#), p11).

³⁶ À noter que pour 4 ONG, nous n'avons pas trouvé sur leur site internet de politique environnementale

et les services de communication. À cet égard, la publication prochaine de la nouvelle déclaration pourrait être une bonne opportunité pour retravailler cette question.

Enfin, rappelons que **le présent rapport de suivi**, réalisé par le secrétariat du REH, et auquel ont contribué de manière active toutes les ONG signataires, **vise précisément à répondre de manière collective à l'engagement n°4**. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le COPIL du REH souhaite maintenir ce travail pour les années à venir. Toutefois, pour être réellement impactant, ce rapport devrait être diffusé largement, pas uniquement par le secrétariat du REH mais également par toutes les ONG signataires.

ENGAGEMENT 5 : ENTRAINER D'AUTRES ACTEURS POUR RÉHAUSSER L'AMBITION

Les signataires se sont engagés à :

- **Sensibiliser le plus grand nombre de nos collaborateurs - à l'échelle des moyens de chacun - aux impacts majeurs des crises climatiques et environnementales pour les plus vulnérables.**
- **Contribuer au projet de développement d'une charte environnementale et climatique pour l'ensemble du secteur (en cours de lancement par le CICR et la Croix-Rouge).**

CHARTE CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Sur les 15 répondantes, **13 organisations ont signé la Charte Climat et Environnement** du mouvement de la Croix-Rouge, dont une au cours des 12 derniers mois.

SENSIBILISATION INTERNE

Cette année, **13 organisations ont tenu des actions de sensibilisation en interne**. On retrouve parmi les outils, thématiques et publics, des éléments déjà mentionnés les années passées. Point intéressant : **les directeur·rice·s pays semblent constituer un public plus spécifiquement visé que les années passées.**

Outils	Thématiques	Publics
<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers et fresques : fresque du climat (5), atelier 2 tonnes (1), des ateliers thématiques (vols, eau, etc.) (4) • Des formations et modules pédagogiques : formations en ligne ou e-learning (6), MOOC (1), parcours de formation interne (1), formations spécifiques (logistique, carbone, NEAT+, etc.) (4) • Webinaires et présentations : Webinaires, éventuellement réguliers (5), point sur feuille de route ou engagements (2), debrief annuel sur bilan carbone (1) • Actions de mobilisation internes : via des « Green Team » (4), sensibilisation lors d'événements internes (journées associatives, AG, séminaires d'équipes...) (5) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation générale (10) • Sur l'écoresponsabilité (3) • Sur la décarbonation (1) • Sur les déplacements (2) • Sur les déchets (2) • Sur les outils d'évaluation environnementale (2) • Sur les solutions fondées sur la nature (1) • Sur l'eau (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les salariés (11) • Nouveaux·elles salariés (1) • Directeur·rice·s pays (3) • Chef·fe·s de projet (1) • Départements spécialisés : logistique (1) ; équipes opérationnelles (1) ; un département spécifique non précisé (1) • Bénévoles (1)

Tableau 7. Sensibilisation en interne dans les ONG : outils, thématiques et publics

SENSIBILISATION EXTERNE

5 ONG ont aussi tenu des actions de sensibilisation en externe : 3 ONG disent contribuer activement à des **groupes de travail, réseaux ou plateformes sectorielles**. 1 ONG indique notamment partager son expertise en matière de BEGES. Une autre précise que la sensibilisation externe constitue une part structurelle de ses missions. La dernière déclare être engagée dans différents réseaux climat et participer à des actions

Décembre 2025

de plaidoyer. 2 ONG investissent également des **espaces médiatiques et de vulgarisation**, en intervenant régulièrement dans des médias – notamment via des podcasts – pour partager des pratiques et retours d'expérience, ou encore en organisant des webinaires et parcours de formation - par exemple ceux développés dans le cadre de la Commission Climat et Développement de Coordination Sud. La participation à des **événements grand public** constitue un autre levier de sensibilisation. Une ONG a ainsi animé des quiz sur l'eau et le climat lors de la Fabrique de la Diplomatie et lors de la Fête de l'Humanité. Enfin, une organisation a indiqué avoir développé des actions orientées vers la **justice climatique et les droits environnementaux**, mettant en lumière la voix de jeunes du Bangladesh et du Pérou, et permettant aussi de documenter les obstacles auxquels ces derniers font face.

Cette année, nous avons demandé aux ONG si elles avaient des **suggestions à partager pour entraîner d'autres acteurs**. Quelques propositions intéressantes ont été soumises :

- **Développer un plan de communication commun entre les ONG**, notamment en lien avec la révision de la Déclaration d'engagement (1 ONG) ;
- **Mener un travail plus spécifique à l'adresse des partenaires nationaux (3 ONG)** : 1 ONG suggère de développer un outil de sensibilisation spécifique ; 1 autre indique avoir réussi à entraîner 6 ONG nationales partenaires au Niger, Tchad, Mali, Burkina Faso et Cameroun grâce à son modèle partenarial, proposant que d'autres ONG puissent s'en inspirer ; enfin une troisième souligne l'importance d'articuler le travail sur l'environnement avec celui sur la localisation et esquisse donc l'idée de développer des réseaux d'échanges et de renforcement de capacités au niveau régional, reconnaissant toutefois que cela nécessiterait un travail important de coordination et de secrétariat.

« Un engagement plus étroit avec des acteurs locaux serait bénéfique, aussi pour s'aligner avec les principes de la localisation. Idéalement, des « minis REH » au niveau régional, créer des « hubs » d'échanges et de renforcements des capacités. Les partenaires locaux me paraissent assez demandeurs là-dessus. »

Engagement 5 : Entraîner d'autres acteurs – Analyse

Une transformation, aussi drastique que celle attendue pour faire face aux crises climatiques et environnementales, n'est envisageable qu'avec la mobilisation de tous·tes. C'est la raison pour laquelle, à travers cet engagement, les ONG sont invitées à sensibiliser autant leurs employé·e·s et bénévoles que leurs partenaires et fournisseurs.

Les résultats de cette année montrent que **ce travail se poursuit avec des nombreuses activités de sensibilisation interne, portant sur différentes thématiques et ciblant des publics variés**. Si l'enjeu d'accompagner le changement concerne bien sûr toutes les strates de l'organisation, on peut lire, à travers le travail de **sensibilisation spécifique adressé aux directeur·rice·s pays**, une attention particulière – et bienvenue –, de la part de certaines ONG, pour mobiliser plus fortement les personnes disposant de pouvoirs décisionnaires forts. Ce sont en effet ces personnes qui, par leur autorité, leurs choix de priorisation ou encore leurs sensibilités sont susceptibles d'impulser une dynamique de transition écologique sur les terrains.

Certaines ONG tentent également de porter l'agenda environnemental, au-delà de leurs propres organisations. Que ce soit à travers des groupes de travail ou réseaux existants au sein du secteur des solidarités internationales, ou plus largement dans des espaces médiatiques ouverts au grand public, les messages diffusés permettent à la fois de **mieux faire connaître les enjeux environnementaux et les actions en cours**, et de **porter des plaidoyers auprès des directions, bailleurs, voire Etats**. Ces actions de sensibilisation externe sont également, pour les ONG, une façon de se démarquer des autres, dans un secteur

qui reste malheureusement très compétitif.

Enfin, plusieurs ONG soulignent l'importance de **mener un travail spécifique auprès des partenaires nationaux**. Les questions environnementales peuvent effectivement paraître complexes – voire un peu déconnectées des réalités des personnes du Sud Global, pour ce qui concerne le sujet plus spécifique de la réduction de l'empreinte carbone – et le travail à mener, sur le terrain, fait face à de multiples défis, y compris, sociaux, politiques et sécuritaires. Ainsi, à l'instar de ce que le REH permet de faire entre ONG internationales³⁷, la création ou le **renforcement d'espaces d'échanges au niveau régional** pourrait permettre de mieux prendre en compte les questions environnementales et climatiques et ce, de manière contextualisée et décentralisée. Reste qu'il faut pour cela des ressources, qui font aujourd'hui largement défaut.

DÉFIS ET IMPACTS DE LA CRISE ACTUELLE

Malheureusement, de nombreux défis sont les mêmes que ceux déjà détaillés les années passées :

- Un **manque persistant de ressources humaines et de compétences techniques** dans le domaine environnemental ;
- Une **résistance au changement au sein des équipes**, rendant plus difficile l'adoption de nouvelles pratiques, notamment lorsqu'elles impliquent une transformation organisationnelle ou stratégique ;
- Des problèmes **structurels liés aux contextes opérationnels**. Il reste par exemple difficile de se procurer du matériel décarboné, en raison d'un marché encore peu développé et coûteux, particulièrement dans les pays d'intervention ;
- **La réduction des déplacements aériens** reste également un enjeu complexe car elle suppose un réajustement profond des modes de fonctionnement, que les ONG ne semblent toujours pas prêtes à envisager.

Aux défis rencontrés les années précédentes, s'ajoutent aujourd'hui de nouvelles difficultés. En effet, au cours de l'année écoulée, les ONG ont été confrontées à un **durcissement important du contexte financier**, freinant fortement leurs efforts de réduction d'empreinte environnementale. Les coupes budgétaires de bailleurs clés comme USAID mais aussi plus largement la baisse de l'aide publique au développement, ont entraîné des réductions d'effectifs, l'impossibilité de recruter des ressources dédiées et la fermeture de programmes et bases d'intervention. 6 ONG soulignent ainsi que, **dans ce contexte, les initiatives « environnement » ont été reléguées derrière les impératifs opérationnels et la réponse humanitaire urgente.**

« *Il faudra donc faire avec des bouts de ficelles.* »

Face à ces obstacles, certaines organisations misent sur la **sensibilisation interne**, la **mutualisation** ou encore sur l'**autonomisation des équipes** – via des outils simplifiés ou des elearnings – afin de réduire la dépendance à des postes dédiés. La **flexibilité, le dialogue et la co-construction** sont également cités comme leviers clés pour contourner les résistances internes.

Dans l'ensemble, les défis rencontrés traduisent une **fragilisation du pilier environnemental dans le secteur de l'aide internationale**, principalement liée à la crise financière qui touche les ONG. **Les réponses apportées visent surtout à maintenir l'engagement** malgré la diminution des moyens, en privilégiant la sensibilisation, la mutualisation et la capitalisation sur des outils internes.

³⁷ *Même si le REH n'entend pas s'adresser qu'aux ONG internationales, les membres les plus actifs et les groupes de travail sont effectivement composés presque exclusivement de personnel d'ONG internationales.*

Décembre 2025

Compte tenu des coupes massives des douze derniers mois, nous avons demandé, cette année, aux ONG comment la crise de financements impactait leur agenda environnemental, quel était ce niveau d'impact et comment elles percevaient le risque de dépriorisation de l'agenda environnemental au sein de leur organisation.

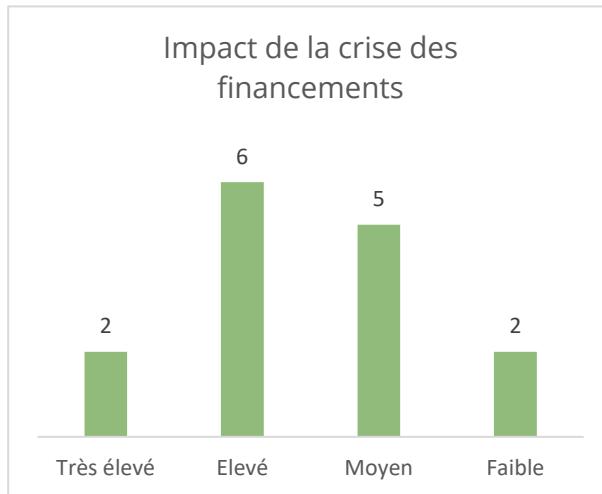


Figure 12. Réponses à « Comment la crise de financements que traverse actuellement le secteur de l'aide internationale, impacte-t-elle votre agenda environnemental ? Quel est le niveau d'impact ? » (n=15)

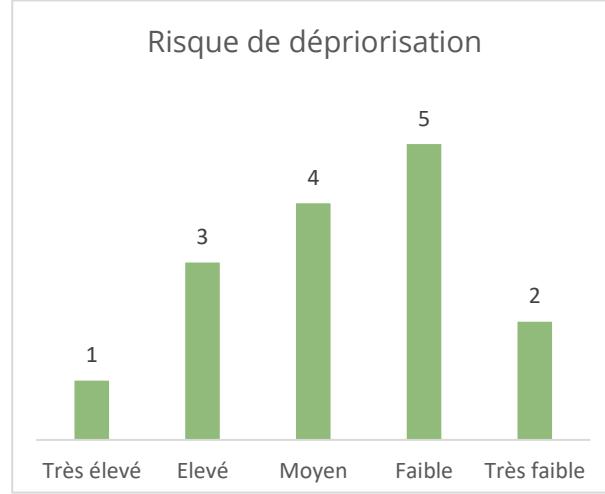


Figure 13. Réponses à « Comment percevez-vous le risque de dépriorisation de l'agenda environnemental dans votre organisation ? » (n=15)

À nouveau, les ONG précisent que la crise financière actuelle provoque une **tension majeure entre les impératifs de survie organisationnelle et les ambitions environnementales**. Certaines personnes répondantes soulignent la volonté mécanique de **recentrage sur le cœur de métier humanitaire**, perçu comme vital dans une période d'instabilité. On comprend alors que l'agenda environnemental risquerait de devenir un « nice to have », plutôt qu'un axe stratégique prioritaire.

Bien que les impacts de la crise sur l'agenda environnemental soient majoritairement jugés (6 ONG) élevés voire très élevés (2 ONG), **seules 4 ONG estiment qu'il y a un risque de dépriorisation élevé** (3 ONG) voire **très élevé** (1 ONG). En commentaires, les ONG expriment des **positions nuancées quant au risque de voir cet agenda relégué au second plan** :

- Une ONG y voit **une dépriorisation temporaire**, liée au choc financier, mais estiment que l'environnement redeviendra rapidement central une fois la situation stabilisée, les questions environnementales et climatiques constituant des enjeux existentiels pour l'humanité.
- Dressant un constat similaire, une autre ONG estime, de manière plus contrastée, que les questions d'atténuation risquent d'être dépriorisées mais que les enjeux d'adaptation et de résilience devraient, eux, continuer de progresser et d'être intégrés dans les programmes.
- **5 autres ONG considèrent que l'environnement est suffisamment ancré dans leur ADN** et qu'il ne sera pas remis en question parce qu'il est déjà au cœur de leurs stratégies organisationnelles.
- Une ONG dit par ailleurs craindre une **fracture interne : l'ambition environnementale pourrait rester cantonnée au niveau des sièges** et ne pas réussir à se décliner de manière opérationnelle sur le terrain, faute de moyens.

Il faut aussi noter que deux ONG identifient plutôt des **effets accélérateurs** car les contraintes budgétaires incitent aussi les ONG à **réinterroger des pratiques coûteuses** – comme l'usage excessif du fret aérien – et à mettre en place des **mesures d'économie, dont certaines sont en réalité aussi des mesures écologiques**. Ironie du sort, ces mesures vont parfois même au-delà de ce que les référent·e·s environnement avaient osé proposer – comme l'interdiction pure et dure, pour une période donnée, de se déplacer en avion.

Enfin, comme le rappelle une ONG, **certaines bailleurs – notamment la DG ECHO – continuent de pousser à une intégration renforcée des enjeux environnementaux et climatiques**, maintenant un signal fort.

L'ensemble des réponses montre que les organisations peinent à maintenir une cohérence entre l'ambition stratégique affichée, souvent réaffirmée malgré la crise, et la capacité réelle à la mettre en œuvre, limitée par l'érosion des ressources humaines et financières. Cette tension entraîne un risque : celui d'un **décrochage entre discours et pratique**.

« Les défis actuels liés au secteur exigent de repenser complètement le système. Il y a trop d'organisations, certaines vont disparaître, d'autres fusionner, mais dans tous les cas, cet électrochoc doit nous forcer à réfléchir à notre valeur ajoutée sur la mise en œuvre des projets, et à réorienter les ressources à un niveau plus local. [...]. Il faut à mon avis mieux anticiper ce "glissement" des enjeux de durabilité environnementale des grosses organisations internationales [...] vers les structures locales. »

Défis et impacts de la crise actuelle – Analyse

Malheureusement et sans grande surprise, **les défis déjà évoqués dans le rapport de l'année passée persistent**.

Certains sont globalement externes aux ONG. Ainsi, **seuls les bailleurs de fonds pourraient véritablement permettre aux ONG de disposer de plus de ressources** pour répondre aux enjeux environnementaux – mais cette perspective semble de plus en plus improbable dans le contexte actuel. Par ailleurs, **certains obstacles rencontrés sur le terrain sont structurels** et les possibilités de les régler dépassent largement les capacités des ONG : manque d'infrastructures et de services pour la gestion des déchets, pour l'assainissement, pour la production et la fourniture d'électricité renouvelable, absence de biens et services « écologiques » (c'est-à-dire à l'impact environnemental réduit) et difficultés à évaluer la qualité de ces derniers quand ils existent, manque de transports décarbonés, etc. **C'est en fait tout le développement territorial des zones d'interventions qui est interrogé ici** et pour lequel le rôle des ONG reste souvent mineur. C'est pourquoi il convient aussi d'adopter une posture humble face aux ambitions énoncées.

Par ailleurs, certains défis sont plutôt internes aux ONG. La **résistance aux changements** est par exemple un phénomène d'origine psychologique, émotionnelle et organisationnelle que les ONG pourraient chercher à relever. Cela demande certes du temps et de la patience – ce défi risque donc d'être identifié dans le suivi pendant encore plusieurs années ! – mais, bien qu'exigeant, ce travail repose uniquement sur la capacité des ONG à agir sur leurs propres pratiques internes, indépendamment de partenaires ou de prestataires externes. Quant à la **réduction des déplacements aériens**, elle peut tout à la fois paraître simple – la crise du Covid-19 ou plus récemment celle de USAID ont montré que les ONG pouvaient, quand elles en étaient contraintes, suspendre leurs vols du jour au lendemain – et complexe puisqu'elle implique, pour les ONG, une **transformation profonde de leur modèle organisationnel, notamment vers plus de localisation**.

Et justement, la crise actuelle invite les ONG à interroger leurs fondamentaux : que garder ? que transformer ? Il appartient à chaque ONG de répondre à ces questions – qui dépassent bien sûr le seul périmètre environnemental – mais, d'après les résultats obtenus ici, quelques espoirs sont permis. Ainsi, **en dépit d'impacts élevés voire très élevés, les ambitions environnementales ne seraient globalement pas menacées par la crise actuelle**. Alors, serait-ce de la naïveté ? de l'auto-persuasion ? Ou plutôt une force de conviction ? La dernière réunion annuelle des directions générales du REH a en tout cas démontré que le **sujet pouvait encore être à l'agenda des instances stratégiques**.

CONCLUSION

Cinq ans après la signature de la déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat, ce rapport de suivi met en évidence une **dynamique à la fois résiliente et fragilisée**. Résiliente, parce que les ONG signataires poursuivent, malgré un contexte exceptionnellement contraint, leurs efforts de structuration, de mesure, d'intégration et de réduction de leurs impacts environnementaux. Fragilisée, parce que la crise financière qui secoue le secteur depuis 2025 accentue les tensions, souvent déjà existantes, sur les capacités humaines, techniques et stratégiques nécessaires pour conduire une transition écologique ambitieuse et durable.

L'analyse conduite cette année confirme une tendance déjà observée lors des suivis précédents : **la transition écologique s'enracine peu à peu dans les organisations**. Les politiques internes se confirment, les procédures sont actualisées, les méthodes de mesure évoluent et s'affinent, et des actions concrètes pour la transition sont mises en place. Dans de nombreux cas, les équipes ont poursuivi leur mobilisation, malgré la réduction des ressources humaines. Sans doute peut-on y voir un **changement à la fois culturel et structurel en cours** : l'environnement paraît de plus en plus pensé comme un élément constitutif de la qualité et de la pertinence de l'action humanitaire.

Cependant, cette **dynamique se heurte à des limites opérationnelles**, que ce soient celles des ONG (manque de ressources, faible plasticité du modèle organisationnel, etc.) ou celles des contextes d'intervention (infrastructures dégradées, services et biens indisponibles, etc.). En outre, **l'intégration des enjeux d'adaptation reste encore trop ponctuelle** alors que, comme le souligne le GIEC, « la fenêtre d'opportunité de résilience se rétrécit rapidement »³⁸. Autrement dit, l'adaptation constitue un enjeu majeur urgent, tant pour les projets que pour leurs modalités de mise en œuvre, sur lequel les ONG devraient davantage se pencher.

Par ailleurs, **l'agenda environnemental reste encore insuffisamment articulé avec celui sur la localisation de l'aide**. Certes, le rapport montre que certaines ONG commencent à s'appuyer davantage sur les expertises locales mais cette dynamique est encore marginale et souvent opportuniste. Or, la transition écologique du secteur humanitaire ne pourra être menée à bien sans une transformation profonde de ses modèles organisationnels et sans un processus de décentralisation : moins de déplacements internationaux, plus d'expertises contextualisées, plus de partenariats équitables capables d'ancrer durablement les réponses dans les territoires. Ce glissement n'est évidemment pas seulement une nécessité environnementale ; c'est aussi une exigence éthique, stratégique et opérationnelle.

Les résultats de ce suivi révèlent également un paradoxe troublant : alors que les ONG consacrent un temps et une énergie considérables à structurer leurs démarches environnementales, **les actions pour rendre compte de ces engagements restent étonnamment limitées**. Le problème de redevabilité, déjà perceptible les années précédentes, est cette année plus spécifiquement mis en lumière au niveau des trajectoires de décarbonation. En effet, alors que plusieurs années se sont écoulées depuis la signature de la Déclaration, la grande majorité des signataires ne dispose toujours pas des données consolidées nécessaires, et de méthodologies fixes, pour évaluer objectivement leur progression. La mesure carbone est en effet techniquement, logistiquement et financièrement coûteuse lorsqu'elle repose sur des BEGES exhaustifs. En conséquence, dans bien des cas, il reste impossible de déterminer si les émissions augmentent ou diminuent réellement. Cette difficulté met en lumière un **déséquilibre croissant entre l'ambition collective affichée de manière chiffrée et les réalités opérationnelles permettant d'en assurer le suivi**. Alors que la nouvelle version de la Déclaration contient elle aussi des objectifs de décarbonation chiffrés, cette tension interroge la pertinence de maintenir une approche strictement quantitative. Elle appelle également à **revisiter collectivement les modalités de suivi, de façon réaliste – donc simplifiée – et harmonisée**.

³⁸ [AR6 Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability — IPCC](#)

Plus généralement, le rapport met en lumière un **nouvel enjeu clé : la communication publique**. Si toutes les ONG n'ont pas les mêmes moyens ni les mêmes résultats, l'absence de publications détaillées sur le suivi des engagements ainsi que le manque de référence à la déclaration dans les politiques environnementales, **fragilisent la portée collective de la déclaration**. Une meilleure visibilité des démarches, des progrès et des difficultés serait pourtant un levier puissant pour la crédibilité de la démarche et pour la diffusion d'enseignements utiles aux autres acteurs humanitaires.

L'analyse menée laisse également présager un **risque important : celui d'une transition à plusieurs vitesses**. Les ONG ne disposant pas toutes des mêmes ressources humaines, financières ou techniques, certaines semblent avancer plus vite que d'autres. Ce décalage pourrait être fécond, s'il permettait aux ONG en difficulté de tirer profit de l'expérience des ONG les plus avancées. Encore faut-il pour cela, **s'assurer de l'existence et du bon fonctionnement des mécanismes d'entraide et d'apprentissage entre pairs**. À cet égard, le REH, et en particulier son secrétariat, ont évidemment un rôle majeur à jouer. Outre les risques induits de fragilisation de la cohésion et d'inégalités structurelles entre ONG, **une transition à plusieurs vitesses pourrait en outre freiner la transition écologique elle-même**. En effet, certains enjeux environnementaux dépassent les capacités d'action d'une ONG seule et requièrent donc un travail collectif. C'est le cas en particulier sur les achats et les déchets.

Dans le contexte actuel, la déclaration pourrait pourtant constituer un cadre partagé et un cap collectif porteur. Or, **cette dynamique ne pourra produire tous ses effets que si elle est véritablement envisagée de manière collective**. Sans cela, la déclaration risquerait de se réduire à une addition d'engagements isolés, et finalement peu à peu oubliés. Car, au fond, le véritable enjeu pour les années à venir n'est pas seulement la réduction d'un pourcentage donné d'émissions, mais la capacité des ONG à se prémunir contre un affaiblissement progressif de leur ambition commune. Cela suppose d'accepter collectivement la complexité de la mesure, de mutualiser les outils, d'harmoniser *a minima* les méthodologies, et de renforcer les espaces de partage permettant aux organisations les plus fragiles de ne pas décrocher. Cela suppose également que les signataires reconnaissent, de manière transparente, là où les objectifs ne sont pas tenus, non pour sanctionner, mais pour ajuster, soutenir, et apprendre ensemble.

Enfin, l'analyse semble montrer que, alors que la crise financière exerce une pression sans précédent sur les ONG, **l'agenda environnemental n'est pas nécessairement dépriorisé**. Pour certaines organisations, il demeure même un axe stratégique majeur. Face à l'accélération des crises, certaines organisations ont pris conscience que la prise en compte des enjeux environnementaux ne pouvait pas être considérée comme une variable d'ajustement, mais qu'elle constituait, bien au contraire, une condition de durabilité, d'efficacité et d'éthique de l'action de l'aide internationale.

En somme, ce rapport met en lumière une conclusion essentielle : **la transition écologique de l'aide internationale ne pourra être ni crédible, ni équitable, ni durable sans un cadre commun fort, nourri par un effort continu de redevabilité et de coopération**. La nouvelle version de la Déclaration et l'arrivée potentielle de nouvelles organisations signataires représentent à cet égard une occasion de réaffirmer une vision partagée, réaliste, juste et exigeante, de la transition écologique.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE DE SUIVI

Ce questionnaire s'adresse **au.à la référent.e environnement de chaque organisation** signataire de la déclaration d'engagement (une seule réponse est attendue par organisation).

Votre organisation a signé la [Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat](#) en 2020 ou plus récemment. Ainsi, elle s'est engagée à respecter 5 engagements, dont l'engagement n°4 qui stipule que les signataires s'engagent à communiquer régulièrement sur leurs avancées (de façon annuelle). Une communication avait été faite en 2021, puis des rapports avait été publiés [en décembre 2023](#) et en [décembre 2024](#), et le rapport à année+5 sera publié en décembre 2025.

Comme chaque année, ce questionnaire doit permettre d'évaluer les avancées de chaque signataire au cours des 12 derniers mois (entre septembre 2024 et septembre 2025) – non pas pour dévaloriser ou comparer, mais pour identifier les succès et barrières que vous rencontrez pour informer le reste du secteur et les aider à réduire leur empreinte à leur tour. **Une copie de vos réponses soumises les années précédentes a dû vous être envoyée** (si ce n'est pas le cas, merci de nous le signaler). Ainsi, nous vous invitons à vous y référer et à indiquer les changements par rapport à vos réponses des années précédentes **de manière cohérente**.

Par ailleurs, nous précisons que **les données seront anonymisées dans le rapport** sauf si certaines organisations souhaitent rendre publics des éléments spécifiques (lien vers stratégie ou BEGES par exemple).

Nous vous remercions par avance pour votre temps. Vous pouvez vous arrêter et reprendre le questionnaire à tout moment (**si vous êtes connectés à votre compte frama**). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter secretariat@environnementhumanitaire.org.

Merci !

NB : Les changements à rapporter dans ce questionnaire concernent l'année écoulée depuis la dernière déclaration de suivi ; c'est-à-dire, la période septembre 2024 à aujourd'hui.

POUR COMMENCER :

Politique environnementale

- 0.1. Votre organisation a-t-elle une politique générale établie par rapport à la réduction de son empreinte environnementale ?
 - Oui
 - Si oui, pouvez-vous détailler votre réponse ? (Date et liens)
 - Non
 - Si non ; pour quelle raison ?
- 0.2. Si votre organisation a une politique de réduction de son empreinte environnementale : l'avez-vous actualisée ces 12 derniers mois ?
 - Oui
 - Non
- 0.2.1. Merci de préciser pour quelle raison :
- 0.3. Au cours de ces 12 derniers mois, avez-vous mis à jour ou créé des procédures environnementales en interne ?
 - Oui - pour les achats (durables)
 - Pouvez-vous détailler votre réponse ?
 - Oui - pour les déplacements
 - Pouvez-vous détailler votre réponse ?
 - Oui - pour la compensation carbone
 - Pouvez-vous détailler votre réponse ?
 - Oui - autre
 - Si autre, Pouvez-vous détailler votre réponse ?
 - Non
 - Expliquer

Ressources Humaines

- 0.4. Avez-vous des ressources humaines au sein de votre organisation dédiées aux enjeux environnementaux et climatique ?
 - Oui, au siège
 - Pouvez-vous détailler votre réponse (combien, intitulé de poste etc.)

Décembre 2025

- Oui, sur le terrain
 - Pouvez-vous détailler votre réponse (combien, intitulé de poste etc.)
- Pas de RH spécifiques, le thématique est suivi de manière transversale
 - Expliquer, combien de personnes sont impliquées environ (siège et terrain) et quels sont leurs profils et postes
- Autre
 - Expliquer

0.4.2. Depuis les 12 derniers mois : Y-a-t-il eu une évolution du nombre de ressources humaines dédiées aux enjeux environnement/climat ? Expliquez le changement (siège et terrain) et sa cause

Portage institutionnel de l'agenda environnemental

0.5. Comment évaluez-vous le niveau de portage institutionnel aujourd'hui ?

- 1 : très peu de portage institutionnel
- 2 : un peu de portage institutionnel
- 3 : portage institutionnel mais uniquement en interne
- 4 : portage institutionnel pour l'interne et l'externe

0.5.1. Comment définissez-vous ce niveau de portage (indicateurs, signaux, marqueurs etc.) ?

0.5.2. Le portage institutionnel a-t-il évolué depuis ces 12 derniers mois ?

- Oui beaucoup - en mieux
- Oui un peu - en mieux
- Non - pas de changement
- Oui un peu - en moins bien
- Oui beaucoup - en moins bien

0.5.3. Pour quelle raison ?

0.6.0 Selon vous, quels sont vos besoins en termes de moyens pour réussir la transition écologique de votre organisation ?

0.7.0 Si vous jugez pertinents de compléter vos réponses :

ENGAGEMENT 1 : MESURER NOS IMPACTS

- Mesurer les impacts environnementaux et carbone de nos actions, et ce de manière régulière

1. Emissions de gaz à effet de serre : Tableau de mesures carbone

Dans le tableau excel transmis par email, pour chaque année, précisez :

- Le périmètre de votre comptabilité carbone des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réalisés. Si vous n'avez pas réalisé de BEGES sur une année, laissez la ligne vide.
- Des données complémentaires : en chiffres ou avec du texte

Les explications pour remplir le tableau sont détaillées directement dans le document.

Explications pour remplir le tableau :

Année : Fait référence à l'année des données traitées et non pas l'année de publication

Scope 1 : émissions directes de GES

Scope 2 : émissions indirectes de GES liées à l'énergie

Scope 3 : autres émissions indirectes de GES

Siege : émissions de GES de fonctionnement de l'organisation au siège

Terrains : émissions de GES de fonctionnement de l'organisation sur tous les bureaux terrain (indiquer si les émissions sont comptabilisées pour tous ou seulement quelques terrains si tous n'ont pas pu être comptabilisés)

Activités projets : émissions de GES liées aux activités des projets sont comptabilisées c'est-à-dire les biens et services fournis aux populations

Activités projets menées par des partenaires : émissions de GES liées aux activités des projets mises en œuvre par des partenaires à qui votre organisation délègue la mise en œuvre d'activités

Cash : émissions de GES liées aux transferts monétaires

Données complémentaires

Emissions GES Résultat en tonnes d'équivalent CO₂ - En chiffre tCO₂

Indicateur : A remplir uniquement si vous avez choisi la valeur relative ; quel est l'indicateur utilisé pour quantifier le volume d'activité : chiffre d'affaires de l'organisation (k€), nombre d'équivalents à temps plein (ETP) ou autre, précisez l'unité choisie

Tabme

Méthodologie : Indiquer la ou les méthodologies utilisées pour le BEGES et préciser éventuellement s'il y a eu des changements entre années.

Responsable(s) : comment a été réalisé le BEGES : en interne avec une RH dédiée, plusieurs personnes ont-été impliquées, avec un consultant externe ou autre ; précisez

Si besoin, consulter la fiche - [Mesure d'empreinte carbone : quel périmètre ?](#)

Décembre 2025

TABLEAU DE MESURES CARBONE

Choix de l'indicateur
Choix Indicateur et unité :

Année de référence	Scope 1	Scope 2	Scope 3	Siège	Fonctionnement : Tous les terrains inclus	Fonctionnement : Seulement quelques terrains inclus	Bien et services : Activités projets incluses	Activités projet menées par des partenaires incluses	Cash inclus	Résultat (tCO ₂ e)	Evolution de l'indicateur (unité)	Méthodologie	Responsable(s) BEGES
Comment remplir ce tableau	croix	croix	croix	croix	croix	croix	croix	croix	croix	Chiffre	Chiffre	Description	Description
2018													
2019	x	x	x	x	x		x						
2020													
2021													
2022	x	x	x	x	x		x						
2023													
2024													

- 1.1. Pour les années où vous n'avez pas fait de BEGES, réalisez-vous des estimations *a minima* de votre empreinte carbone ?
- Oui
 - Non
- 1.1.1. Merci de détailler votre réponse :
- 1.2. Quelle est la date prévue du prochain Bilan Carbone ?
 - 1.3. Comment pensez-vous suivre votre trajectoire de décarbonation pour les années à venir, et en particulier pour 2030 ? Expliquer
 - 1.4. Utilisez-vous des outils d'évaluation environnementale pour mesurer l'empreinte environnementale de vos projets ?³⁹
- Oui
 - Non
 - 1.4.1. Préciser le ou lesquels vous utilisez ?
 - MERA - Multi-sectoral Environmental Risk Analysis
 - NEAT+ - Nexus Environmental Assessment Tool
 - CEDRIG - Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance
 - EST - Environmental Stewardship tool
 - REA - Rapid Environmental Assessment Tool
 - FRAME - Framework for Assessing, Monitoring and Evaluating the Environment in Refugee-related Operations
 - Tearfund
 - VEHA - Virtual Environmental and Humanitarian Adviser
 - OIT - Outil d'Intégration Environnementale (OIE)/EIT
 - FEAT - The Flash Environmental Assessment Tool
 - Autre(s)
 - 1.4.1.1. Si autre, préciser
 - 1.4.1.2. Non ; pourquoi ? est-ce que c'est prévu ? expliquer
- 1.5. Y-a-t-il eu des changements au cours des 12 derniers mois ?
 - 1.6. Sur les 12 derniers mois : Sur quels types de projets/activités utilisez-vous ces outils ?
 - 1.7. Dans quelle proportion estimez-vous les avoir utilisé ? Sur tous les projets, la moitié, uniquement quelques-uns ?
 - 1.8. Modes de fonctionnement : Utilisez-vous d'autres types d'outils pour mesurer l'empreinte environnementale de vos modes de fonctionnement (bureaux, supply chains, transports, etc.) ?
 - Oui
 - Non
 - 1.8.1. Si oui ; préciser lesquels :
 - 1.9. Y-a-t-il eu des changements au cours des 12 derniers mois ?
 - 1.10. Si vous jugez pertinents de compléter vos réponses :

³⁹ Voir [Mapping d'outils d'évaluation et screening environnementaux](#)

Décembre 2025

ENGAGEMENT 2 : REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

- Se fixer un objectif de réduction en ligne avec les recommandations du GIEC de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'au moins 30% d'ici 2025.
- 2. Date de référence

2.1. . Quelle est la date de référence de votre engagement de réduction ?

2.1.1. Si vous ne l'avez pas encore défini, expliquez pourquoi :

Nature de la Reduction

2.2. Quelle est la nature de l'indicateur de votre objectif de réduction

- Valeur relative
- Valeur absolue
- Pas encore défini

2.2.1. Détaillez votre réponse :

Stratégie de Réduction

2.3. Avez-vous établi une stratégie de réduction des émissions à partir du BEGES et des sources majeures identifiées ? (Feuille de route, etc.)

- Oui,
- Non

2.3.1. Y-a-t-il eu des changements sur ces 12 derniers mois ? Expliquer

2.4. Dans votre stratégie : Quels sont les postes et quelles actions de réduction/sensibilisation ont priorisés ?

2.5. Au cours de ces 12 derniers mois, avez-vous établi des partenariats avec d'autres organisations ou parties prenantes pour réduire votre empreinte carbone ?

- Oui
- Non

2.5.1. Si oui, merci de donner plus de détails (qui, quand, comment etc.)

Suivi des émissions

2.6. Quelles sont les principales sources d'émissions identifiées ?

2.7. Par rapport à la date de référence de votre objectif de réduction :

2.7.1. Comment ont évolué plus spécifiquement, les émissions de fonctionnement liés aux déplacements ? (en valeur absolue)

- A la hausse
- Stable
- A la baisse
- Je ne sais pas

2.7.1.1. Expliquer :

2.7.2. Comment ont évolué plus spécifiquement, les émissions de fonctionnement liées à l'énergie ? (en valeur absolue)

- A la hausse
- Stable
- A la baisse
- Je ne sais pas

2.7.2.1. Expliquer :

2.7.3. Comment ont évolué plus spécifiquement, les émissions de fonctionnement liées aux biens et services fournis aux populations ? (en valeur absolue)

- A la hausse
- Stable
- A la baisse
- Je ne sais pas

2.7.3.1. Expliquer :

2.8. Quels défis avez-vous rencontrés dans vos efforts de réduction et comment les avez-vous surmontés ?

2.9. Comment prévoyez-vous d'ajuster vos stratégies ou vos actions à l'avenir pour continuer à réduire votre empreinte carbone ?

2.10. Ainsi, par rapport à l'engagement de décarbonation pris pour la première échéance (-30% d'ici 2025), vous pensez que :

- Vous allez réussir à atteindre cet engagement
- Vous n'allez pas atteindre cet engagement mais vous aurez quand même réussi à réduire vos émissions
- Vous n'allez pas atteindre cet engagement et vous aurez même probablement augmenté vos émissions
- Vous ne savez pas

2.11. Si vous jugez pertinent de compléter vos réponses :

ENGAGEMENT 3 : ADAPTER NOTRE ACTION HUMANITAIRE FACE A CES NOUVEAUX ENJEUX

- Intégrer une analyse des risques climatiques et environnementaux dans l'ensemble de nos actions et favoriser la mise en œuvre d'actions de prévention, mitigation et d'adaptation lorsque c'est pertinent.

Décembre 2025

- Réduire les impacts négatifs et favoriser les actions humanitaires et de développement ayant un impact positif sur l'environnement et le climat
 - Développer et faire appel à des expertises locales en lien avec les engagements du Grand Bargain sur la localisation.
3. Analyse des risques climatiques et environnementaux :
- 3.1. Est-ce que vous analysez les risques climatiques et environnementaux sur vos projets ?
 - Oui
 - Non
 3.1.1. Si oui comment ? Précisez les outils, la méthodologie et la part de projets concernée
 - 3.2. Est-ce que vous analysez les risques climatiques et environnementaux sur vos modes de fonctionnement (bureaux, supply chains, transports, etc.) ?
 - Oui
 - Non
 3.2.1. Si oui comment ? Précisez les outils, la méthodologie.

Face à ces risques :

- 3.3. Avez-vous identifié et/ou mis en place des mesures spécifiques sur vos projets ?
 - Oui
 - Non
 3.3.1. Si oui ; expliquer
- 3.4. Avez-vous identifié et/ou mis en place des mesures spécifiques sur vos modes de fonctionnement (bureaux, supply chains, transports, etc.) ?
 - Oui
 - Non
 3.4.1. Si oui ; expliquer
- 3.5. Existe-t-il un suivi de ces actions ?
 - Oui, sur vos projets
 - Oui, sur vos modes de fonctionnement
 - Non pas de suivi
 3.5.1. Comment ? expliquer
- 3.6. Avez-vous identifié des actions à impacts positifs sur l'environnement au niveau des projets ?
 - Oui
 - Non
 3.6.1. Si oui, expliquer
- 3.7. Dans les 12 derniers mois : Avez-vous eu recours à des expertises locales pour adapter vos projets ou modes de fonctionnement ? Merci de donner des exemples
- 3.8. Si vous jugez pertinent de compléter vos réponses :

ENGAGEMENT 4 : COMMUNIQUER

- Rendre ces informations publiques dès que disponible et ce de manière annuelle.

4. Engagement 4 : Communiquer

- 4.1. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous communiqué sur vos objectifs de réduction ?

- Oui publiquement
- Oui en interne uniquement
- Non (pas de nouvelles communications)
- Non (on n'a jamais communiqué dessus pour l'instant)
 - 4.1.1. Si oui, sur quel canal ?
- Site internet de l'organisation
- Réseaux sociaux de l'organisation
- Par mail
- Autre

4.1.2. Si autre ; merci de préciser

- 4.2. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous communiqué sur votre (vos) BEGES ?

- Oui publiquement
- Oui en interne uniquement
- Non (pas de nouvelles communications)
- Non (on n'a jamais communiqué dessus pour l'instant)
 - 4.2.1. Si oui, sur quel canal ?
- Site internet de l'organisation
- Réseaux sociaux de l'organisation

Décembre 2025

- Par mail
- Autre
 - 4.2.2. Si autre ; merci de préciser :
 - 4.2.3. Si oui ; pouvez-vous indiquer ce qui a été communiqué (la méthodologie a-t-elle été partagée etc) ?
- 4.3. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous communiqué sur votre politique environnementale ?
 - Oui publiquement
 - Oui en interne uniquement
 - Non (pas de nouvelles communications)
 - Non (on n'a jamais communiqué dessus pour l'instant)
 - 4.3.1. Si oui, sur quel canal ?
 - Site internet de l'organisation
 - Réseaux sociaux de l'organisation
 - Par mail
 - Autre
- 4.4. Comment avez-vous prévu de communiquer sur vos résultats de décarbonation, en particulier par rapport à l'objectif de -30% d'e de GES en 2025 (engagement 2) ?
- 4.5. Si vous jugez pertinent de compléter vos réponses :

Engagement 5 : Entrainer d'autres acteurs pour rehausser l'ambition

- Sensibiliser le plus grand nombre de nos collaborateurs – à l'échelle des moyens de chacun – aux impacts majeurs des crises climatiques et environnementales pour les plus vulnérables.
 - Contribuer au projet de développement d'une charte environnementale et climatique pour l'ensemble du secteur (en cours de lancement par le CICR et la Croix-Rouge).
5. Entrainer d'autres acteurs
- 5.1. Avez-vous signé la Charte Climat et Environnement du CICR/FICR ?
- Oui, au cours des 12 derniers mois
 - Oui, c'était déjà le cas l'année dernière
 - Non
- 5.2. Depuis les 12 derniers mois, avez-vous tenu des actions de sensibilisation en interne ?
- Oui
 - Non, rien de nouveau
- 5.2.1. Si oui, pouvez-vous donner plus de détails (méthodologies ; nombre de participants, public ciblés...) ?
- 5.3. Depuis les 12 derniers mois, Avez-vous tenu des actions de sensibilisation en externe ?
- Oui
 - Non
- 5.3.1. Si oui, pouvez-vous donner plus de détails (méthodologies ; nombre de participants, public ciblés...) ?
- 5.4. Avez-vous des suggestions pour entraîner d'autres acteurs ?

FIN DU QUESTIONNAIRE

6. **Fin du questionnaire**
- 6.1. Au cours des 12 derniers mois, quels nouveaux défis avez-vous rencontrés dans vos efforts de réduction de l'empreinte environnementale et comment les avez-vous surmontés ?
- 6.2. Comment la crise de financements que traverse actuellement le secteur de l'aide internationale, impacte-t-elle votre agenda environnemental ? Quel est le niveau d'impact
- Très élevé
 - Elevé
 - Moyen
 - Faible
 - Très faible
- 6.2.1. Précisez
- 6.3. Comment percevez-vous le risque de dépriorisation de l'agenda environnemental dans votre organisation
- Très élevé
 - Elevé
 - Moyen
 - Faible
 - Très faible
- 6.4. Avez-vous des commentaires supplémentaires ?



<https://www.environnementhumanitaire.org/>

Les activités du REH sont financées dans le cadre du projet « Apprendre et innover face aux crises », avec le soutien de :

